

# Rapport financier semestriel

## au 30 juin 2007

<b>1</b>	<b>IDENTITÉ DES PERSONNES RESPONSABLES DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL ET DU CONTRÔLE DES COMPTES</b>	<b>3</b>
	1.1 - Responsable du rapport financier semestriel	4
	1.2 - Responsable du contrôle des comptes	4
	1.3 - Politique de l'information	5
<b>2</b>	<b>RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ AU 30 JUIN 2007</b>	<b>7</b>
	2.1 - Note préliminaire	8
	2.2 - Présentation générale	8
	2.3 - Événements récents	9
	2.4 - Comparaison des résultats semestriels 2006 et 2007	10
	2.5 - Transactions entre parties liées	16
	2.6 - Risques et incertitudes	16
	2.7 - Perspectives	16
<b>3</b>	<b>COMPTES CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES 30 JUIN 2007</b>	<b>17</b>
	Compte de résultat consolidé	18
	Bilan consolidé	19
	Tableau des flux de trésorerie consolidés	21
	Tableau de l'évolution des capitaux propres	22
	Notes annexes aux états financiers consolidés	23
<b>4</b>	<b>RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES</b>	<b>63</b>
	Rapport des commissaires aux comptes	64

# 1 IDENTITÉ DES PERSONNES RESPONSABLES DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL ET DU CONTRÔLE DES COMPTES

<b>1.1 - Responsable du rapport financier semestriel</b>	<b>4</b>
1.1.1 - Nom et fonction du responsable du rapport financier semestriel	4
1.1.2 - Attestation du responsable du rapport financier semestriel	4
<b>1.2 - Responsable du contrôle des comptes</b>	<b>4</b>
1.2.1 - Commissaires aux comptes titulaires	4
1.2.2 - Commissaires aux comptes suppléants	5
<b>1.3 - Politique de l'information</b>	<b>5</b>
1.3.1 - Responsable de l'information	5
1.3.2 - Calendrier indicatif de la communication financière	5

1

2

3

4

# 1.1 - Responsable du rapport financier semestriel

## 1.1.1 - Nom et fonction du responsable du rapport financier semestriel

Monsieur Gilles Schnepf, Président Directeur général de Legrand, société anonyme au capital de 1 078 773 504 euros, dont le siège social est situé 128 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny – 87 000 Limoges et dont le numéro unique d'identification est le 421 259 615 RCS Limoges, ci-après la « Société ».

## 1.1.2 - Attestation du responsable du rapport financier semestriel

« J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, qu'à ma connaissance les comptes figurant au chapitre 3 du présent rapport financier semestriel sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'ensemble des entreprises comprises dans le périmètre de consolidation du Groupe Legrand.

J'atteste également que le rapport semestriel d'activité figurant au chapitre 2 du présent rapport financier semestriel présente un tableau fidèle des informations mentionnées à l'article 222-6 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers, à savoir les événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice 2007 et leur incidence sur les comptes consolidés semestriels, ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice 2007 et un état des principales transactions entre parties liées ».

Gilles Schnepf

Président Directeur général

# 1.2 - Responsable du contrôle des comptes

## 1.2.1 - Commissaires aux comptes titulaires

### PricewaterhouseCoopers Audit

Membre de la Compagnie régionale de Versailles

Représenté par Gérard Morin

Crystal Park

63, rue de Villiers

92208 Neuilly-sur-Seine

Nommé commissaire aux comptes suppléant par l'Assemblée générale ordinaire du 6 juin 2003, devenu commissaire aux comptes titulaire à la suite de la fusion entre Pricewaterhouse et Coopers & Lybrand Audit et renouvelé en tant que commissaire aux comptes titulaire par l'Assemblée générale ordinaire du 2 mars 2004 pour une durée de six exercices. Ce mandat expire à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2009.

### Deloitte & Associés

Membre de la Compagnie régionale de Versailles

Représenté par Dominique Descours

185, avenue Charles-de-Gaulle

BP 136

92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

Nommé commissaire aux comptes titulaire par l'Assemblée générale ordinaire du 21 décembre 2005 pour une durée de six exercices. Ce mandat expire à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2010.

## 1.2.2 - Commissaires aux comptes suppléants

### Monsieur **Yves Nicolas**

Membre de la Compagnie régionale de Versailles  
Crystal Park  
63, rue de Villiers  
92208 Neuilly-sur-Seine

Nommé commissaire aux comptes suppléant par l'Assemblée générale ordinaire du 2 mars 2004 pour une durée de six exercices. Ce mandat expire à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2009.

### **BEAS**

Membre de la Compagnie régionale de Versailles  
7-9, Villa Houssay  
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

Nommé commissaire aux comptes suppléant par l'Assemblée générale ordinaire du 21 décembre 2005 pour une durée de six exercices. Ce mandat expire à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2010.

1

2

3

4

## 1.3 - Politique de l'information

### 1.3.1 - Responsable de l'information

#### Monsieur **Patrice Soudan**

Adresse : 82, rue Robespierre, 93170 Bagnolet

Téléphone : + 33 (0)1 49 72 52 00

Télécopie : + 33 (0)1 43 60 54 92

### 1.3.2 - Calendrier indicatif de la communication financière

Les informations financières communiquées au public par la Société seront disponibles sur le site Internet de la Société ([www.legrandelectric.com](http://www.legrandelectric.com)).

À titre indicatif, le calendrier de la communication financière de la Société jusqu'à la prochaine Assemblée générale annuelle devrait être le suivant :

- résultats des neuf premiers mois 2007 : 8 novembre 2007 ;
- résultats annuels 2007 : 7 février 2008 ;
- résultats du premier trimestre 2008 : 7 mai 2008 ;
- Assemblée générale des actionnaires : 22 mai 2008.

1

2

3

4

# 2 RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ AU 30 JUIN 2007

2.1 - Note préliminaire	8
2.2 - Présentation générale	8
2.3 - Événements récents	9
2.4 - Comparaison des résultats semestriels 2006 et 2007	10
2.5 - Transactions entre parties liées	16
2.6 - Risques et incertitudes	16
2.7 - Perspectives	16

1

2

3

4

## 2.1 - Note préliminaire

Les lecteurs sont invités à lire les informations qui suivent relatives à la situation financière et au résultat opérationnel de la Société avec les états financiers consolidés de la Société, les notes annexées aux états financiers consolidés pour la période close le 30 juin 2007 figurant au chapitre 3 du présent rapport financier semestriel et toute autre information financière figurant dans le document de référence enregistré auprès de l'AMF le 23 avril 2007 sous le numéro R.07.0038. Les états financiers de la Société ont été préparés conformément aux

normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne. Les informations qui suivent contiennent également des éléments prévisionnels reposant sur des estimations concernant l'activité future de Legrand et qui pourraient se révéler significativement différents des résultats réels.

Les pourcentages peuvent être calculés à partir de chiffres non entiers et peuvent, en conséquence, être différents des pourcentages calculés à partir de chiffres entiers.

## 2.2 - Présentation générale

Legrand est l'un des principaux fabricants mondiaux de produits et systèmes pour installations électriques basse tension et réseaux d'informations utilisés dans les bâtiments résidentiels, tertiaires et industriels. Le Groupe est un spécialiste (*pure player*) en matière de conception, production et commercialisation d'une offre complète de produits et systèmes de contrôle et de commande, cheminement de câbles, distribution d'énergie et « Voix-Données-Images » (« VDI »). Legrand commercialise ses produits sous des marques de renommée internationale, notamment *Legrand*, *Bticino* et *Ortronics*, ainsi que des marques locales reconnues. Legrand dispose d'implantations commerciales et industrielles dans plus de 60 pays et commercialise une large gamme de produits, comprenant plus de 130 000 références, dans près de 180 pays. En 2006, le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'élevait à 3 736,8 millions d'euros, dont 75 % hors de France. En 2006, Legrand a réalisé environ 22 % de son chiffre d'affaires dans des pays émergents.

Le reporting de la situation financière et du résultat opérationnel du Groupe est ventilé en cinq zones géographiques correspondant aux régions d'origine de facturation. Les informations concernant le résultat opérationnel et la situation financière de chacune des cinq zones géographiques sont présentées pour les périodes du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin de 2007, 2006 et 2005 à la Note 26 annexée aux états financiers consolidés figurant au chapitre 3 du présent rapport financier semestriel. Une zone correspond soit à un seul pays, soit consolide les résultats de plusieurs pays et marchés distincts. Ces cinq zones géographiques sont :

- la France ;
- l'Italie ;

- le Reste de l'Europe (qui comprend principalement l'Espagne, le Portugal, la Grèce, la Turquie, le Royaume-Uni, l'Allemagne, la Belgique, les Pays-Bas, l'Autriche, la Pologne et la Russie) ;

- les États-Unis et le Canada ; et

- le Reste du Monde (qui comprend principalement le Brésil, le Mexique, le Chili, le Costa Rica, la Colombie, la Chine, l'Inde, la Corée du Sud, l'Égypte et l'Australie).

Les caractéristiques des marchés locaux étant les facteurs déterminants du chiffre d'affaires par zone et de la performance de Legrand, l'information financière consolidée des zones multi-pays ne présente pas une image exacte des performances financières de chaque marché national. En effet, les activités au sein des zones géographiques varient significativement d'un pays à l'autre. De plus, les produits sont fabriqués et vendus localement ou sont importés d'une autre entité du Groupe ou sont encore exportés vers une autre entité du Groupe. Ces facteurs peuvent rendre difficile la comparaison des résultats des différentes zones géographiques entre eux. Par conséquent, hors les informations et données relatives aux chiffres d'affaires, l'analyse des résultats exposée ci-dessous reflète essentiellement les résultats consolidés du Groupe. En outre, des références aux marchés nationaux sont présentées lorsque ceux-ci ont une forte incidence sur les comptes.

## 2.3 - Événements récents

Depuis le début de l'année 2007, Legrand a poursuivi activement sa stratégie de croissance externe et annoncé les acquisitions autofinancées de trois sociétés :

- en janvier, HPM, le numéro 2 de l'appareillage électrique en Australie et en Nouvelle-Zélande. Avec un chiffre d'affaires d'environ 100 millions d'euros en 2006 dont près de 88 % en Australie, HPM vient compléter le dispositif du Groupe en Asie-Pacifique. De son côté Legrand, en apportant ses offres de protection, cheminement de câbles, VDI et contrôle d'accès, complétera efficacement le portefeuille de produits de HPM et élargira sa couverture de marché. Avec des implantations à Sidney, Melbourne et Auckland, HPM emploie 875 personnes dont une équipe d'environ 200 vendeurs ;

- également en janvier, UStec, spécialiste des solutions globales pour la distribution des réseaux « Voix Données Images » dans le logement et ayant réalisé un chiffre d'affaires d'environ 12 millions de dollars en 2006. Avec plus de 500 références, UStec vient renforcer le dispositif de Legrand dans les automatismes résidentiels aux États-Unis où le Groupe enregistre des croissances de l'ordre de 20 %. L'offre d'UStec, dédiée au marché haut de gamme, complétera idéalement celle d'OnQ, leader du câblage structuré. UStec est basé à Rochester dans l'État de New York et distribue ses produits via un réseau de 750 distributeurs spécialisés ;

- en juillet, Kontaktor, le leader russe des disjoncteurs ouverts et des disjoncteurs boîtier moulé, sous réserve de l'accord des autorités compétentes. Cette acquisition vient idéalement compléter la position de numéro 2 de Legrand en disjoncteurs modulaires en Russie et renforcer les très fortes positions qu'occupe déjà le Groupe dans ce marché en pleine expansion : numéro 1 en appareillage électrique et numéro 1 en cheminement de câbles plastique. Basé à Oulianovsk au sud-est de Moscou, Kontaktor a réalisé en 2006 un chiffre d'affaires de 35 millions d'euros et emploie plus de 2 400 personnes.

Au cours du premier semestre 2007, Legrand a poursuivi activement ses efforts d'innovation. Sur cette même période, plus de vingt nouvelles gammes de produits ont été lancées dont notamment :

- pour le contrôle et commande : les programmes d'appareillage Celiane, Mosaic et Batibox en France qui depuis leur lancement en janvier 2007 remportent un grand succès, l'offre appareillage Zunis en Corée du Sud, les offres d'appareillage Shim-Lock et Tamper Resistant 15 & 20 aux États-Unis, l'offre de contrôle d'éclairage de sécurité avec réduction des consommations d'énergie ainsi qu'une nouvelle offre de détecteur de présence The Watt Stopper aux États-Unis ;

- pour la distribution d'énergie : l'offre de disjoncteur à réarmement automatique « Stop and Go » en France, Italie et Espagne et l'offre Plugtail GFCl aux États-Unis ;

- pour le cheminement de câbles : la nouvelle offre de cheminement de câbles sol du programme Mosaic en France et l'offre Datamatix en Espagne ;

- pour le VDI : les offres Mighty Mo® d'armoires aux États-Unis.

## 2.4 - Comparaison des résultats semestriels 2006 et 2007

<i>(en millions d'euros)</i>	Legrand	
	Période de 6 mois close le 30 juin	
	2007	2006
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>2 095,7</b>	<b>1 893,3</b>
<b>Charges opérationnelles</b>		
Coût des ventes	(1 034,0)	(939,8)
Frais administratifs et commerciaux	(546,0)	(496,2)
Frais de recherche et développement	(107,8)	(120,2)
Autres produits (charges) opérationnels	(63,4)	(54,1)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>344,5</b>	<b>283,0</b>
Charges financières	(68,6)	(89,7)
Produits financiers	15,5	15,8
Gain (Pertes) de change	8,4	21,7
Perte sur extinction de dette	0,0	(109,0)
<b>Charges financières (nettes)</b>	<b>(44,7)</b>	<b>(161,2)</b>
Quote-part du résultat des entreprises associées	0,6	0,5
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>300,4</b>	<b>122,3</b>
Impôts sur les résultats	(104,3)	(57,7)
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>196,1</b>	<b>64,6</b>
<b>Résultat net revenant à :</b>		
- Legrand	<b>195,2</b>	<b>63,3</b>
- Intérêts minoritaires	<b>0,9</b>	<b>1,3</b>

Le tableau ci-dessous présente le calcul détaillé du résultat opérationnel ajusté défini comme le résultat opérationnel retraité des amortissements liés à l'acquisition de Legrand France en 2002 et des pertes de valeur des Goodwills.

<i>(en millions d'euros)</i>	Legrand	
	Période de 6 mois close le 30 juin	
	2007	2006
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>196,1</b>	<b>64,6</b>
Impôts sur les résultats	104,3	57,7
Quote-part du résultat des entreprises associées	(0,6)	(0,5)
Perte sur extinction de dette	0,0	109,0
(Gains) Pertes de change	(8,4)	(21,7)
Produits financiers	(15,5)	(15,8)
Charges financières	68,6	89,7
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>344,5</b>	<b>283,0</b>
Amortissements liés à l'acquisition de Legrand France	31,3	43,4
Pertes de valeur des Goodwills	0,0	0,0
<b>Résultat opérationnel ajusté</b>	<b>375,8</b>	<b>326,4</b>
Charges liées aux restructurations	14,3	9,0
<b>Résultat opérationnel ajusté récurrent</b>	<b>390,1</b>	<b>335,4</b>

## Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé a augmenté de 10,7 % à 2 095,7 millions d'euros au premier semestre 2007, contre 1 893,3 millions d'euros au premier semestre 2006, en raison :

- d'une augmentation de 8,6 % du chiffre d'affaires à périmètre de consolidation et taux de change constants ;
- d'une diminution de 1,8 % du chiffre d'affaires imputable à l'évolution défavorable des taux de change (principalement le dollar) sur la période ; et
- d'une augmentation de 3,8 % du chiffre d'affaires due aux changements du périmètre de consolidation en 2007 par rapport à 2006, avec en particulier la consolidation de Shidean, Cemar, Vantage, UStec et de HPM sur 5 mois.

La progression du chiffre d'affaires à périmètre de consolidation et taux de change constants tient à une forte augmentation du chiffre d'affaires sur toutes les zones, à l'exception de la zone États-Unis et Canada qui est restée quasiment stable. Plus particulièrement les pays émergents continuent d'enregistrer une croissance proche de 18 % au cours du premier semestre 2007. Leur poids dans le chiffre d'affaires total du Groupe poursuit également sa progression pour atteindre 22 % au premier semestre 2007 contre 20 % sur la même période de 2006.

À périmètre de consolidation et taux de change constants, l'évolution du chiffre d'affaires par zone de destination (marché de localisation du client tiers final) entre les six premiers mois 2007 et les six premiers mois 2006 était la suivante :

France	+ 7,3 %
Italie	+ 9,1 %
Reste de l'Europe	+ 14,6 %
États-Unis et Canada	- 0,8 %
Reste du Monde	+ 12,3 %
<b>TOTAL</b>	<b>+ 8,6 %</b>

*France.* Le chiffre d'affaires en France a augmenté de 7,5 % au premier semestre 2007 à 529,1 millions d'euros contre 492,4 millions d'euros au premier semestre 2006, soutenu par le succès des nouveaux programmes d'appareillage Celiane, Mosaic et Batibox. La progression du chiffre d'affaires à périmètre de consolidation et taux de change constants a été de 7,3 %.

*Italie.* Dans un environnement de marché resté globalement favorable au premier semestre, le chiffre d'affaires en Italie a augmenté de 7,5 % à 402,6 millions d'euros au premier semestre 2007 contre 374,6 millions d'euros au premier semestre 2006, avec de bonnes performances dans l'ensemble des familles de produits. Cette progression provient d'une augmentation de 9,1 % du chiffre d'affaires à périmètre de consolidation et taux de change constants et d'un impact négatif de - 1,5 % de la variation de périmètre dû à un reclassement comptable.

*Reste de l'Europe.* Le chiffre d'affaires dans la zone Reste de l'Europe a augmenté de 14,6 % à 446,8 millions d'euros au premier semestre 2007 contre 389,8 millions d'euros au premier semestre 2006. Cette progression provient essentiellement d'une augmentation de 14,6 % du chiffre d'affaires à périmètre de consolidation et taux de change constants modérée par un effet de change défavorable de 0,3 %. Le chiffre d'affaires à périmètre de consolidation et taux de change constants est notamment en progression à deux chiffres en Espagne, Suisse, Grèce et Turquie et affiche un taux de croissance supérieur à 25 % dans les pays d'Europe de l'Est avec en particulier de très belles performances en Russie, Pologne, Roumanie, Slovaquie et Ukraine.

*États-Unis et Canada.* Le chiffre d'affaires dans la zone États-Unis et Canada a diminué de 4,6 %, à 319,9 millions d'euros au premier semestre 2007 contre 335,3 millions au premier semestre 2006. Cette diminution résulte d'une légère baisse de 0,8 % du chiffre d'affaires à périmètre et taux de change constants, de l'impact positif de la consolidation de Vantage et de UStec et d'un impact de change défavorable de 7,5 %. En dépit d'un marché résidentiel ne montrant pas à ce stade de signe de reprise particulier et d'une base de comparaison élevée, le Groupe a reconduit sur le premier semestre 2007 le chiffre d'affaires de la même période de 2006, à périmètre et taux de change constants, grâce notamment à la croissance toujours soutenue des ventes de produits et systèmes à forte valeur ajoutée (contrôle d'éclairage, automatismes résidentiels, économies d'énergie dans les bâtiments tertiaires).

*Reste du Monde.* Le chiffre d'affaires dans la zone Reste du Monde a augmenté de 31,9 %, à 397,3 millions d'euros au premier semestre 2007 contre 301,2 millions d'euros au premier semestre 2006. Cette progression résulte d'une augmentation de 12,3 % du chiffre d'affaires à périmètre de consolidation et taux de change constants grâce à de belles performances dans l'ensemble des pays de cette zone et de l'impact positif de la consolidation de Shidean, Cemar et de HPM sur 5 mois, l'impact de change étant défavorable de 2,9 %.

1

2

3

4

Le tableau ci-dessous présente les différentes composantes de l'évolution du chiffre d'affaires publié par zone de **destination** (marché de localisation du client tiers final).

Chiffre d'affaires en millions d'euros sauf %	1 <sup>er</sup> semestre 2006	1 <sup>er</sup> semestre 2007	Variation totale	Variation de périmètre	Croissance organique <sup>(1)</sup>	Effet change
France	492,4	529,1	7,5 %	0,2 %	7,3 %	0,0 %
Italie	374,6	402,6	7,5 %	- 1,5 % <sup>(2)</sup>	9,1 %	0,0 %
Reste de l'Europe	389,8	446,8	14,6 %	0,3 %	14,6 %	- 0,3 %
USA/Canada	335,3	319,9	- 4,6 %	4,0 %	- 0,8 %	- 7,5 %
Reste du Monde	301,2	397,3	31,9 %	21,0 %	12,3 %	- 2,9 %
<b>TOTAL CONSOLIDÉ</b>	<b>1 893,3</b>	<b>2 095,7</b>	<b>10,7 %</b>	<b>3,8 %</b>	<b>8,6 %</b>	<b>- 1,8 %</b>

<sup>(1)</sup> À périmètre de consolidation et taux de change constants.

<sup>(2)</sup> Dû à un reclassement comptable.

Le tableau ci-dessous présente les différentes composantes de l'évolution du chiffre d'affaires publié par zone d'**origine** de facturation.

Chiffre d'affaires en millions d'euros sauf %	1 <sup>er</sup> semestre 2006	1 <sup>er</sup> semestre 2007	Variation totale	Variation de périmètre	Croissance organique <sup>(1)</sup>	Effet change
France	568,5	616,9	8,5 %	0,0 %	8,5 %	0,0 %
Italie	394,4	429,5	8,9 %	- 1,5 % <sup>(2)</sup>	10,5 %	0,0 %
Reste de l'Europe	364,1	408,1	12,1 %	0,0 %	12,4 %	- 0,3 %
USA/Canada	340,4	326,8	- 4,0 %	4,3 %	- 0,5 %	- 7,5 %
Reste du Monde	225,9	314,4	39,2 %	28,2 %	12,5 %	- 3,5 %
<b>TOTAL CONSOLIDÉ</b>	<b>1 893,3</b>	<b>2 095,7</b>	<b>10,7 %</b>	<b>3,8 %</b>	<b>8,6 %</b>	<b>- 1,8 %</b>

<sup>(1)</sup> À périmètre de consolidation et taux de change constants.

<sup>(2)</sup> Dû à un reclassement comptable.

## Charges opérationnelles

### ■ COÛT DES VENTES

Le coût des ventes consolidé a augmenté de 10,0 % à 1 034,0 millions d'euros au premier semestre 2007 contre 939,8 millions d'euros au premier semestre 2006. Le coût des ventes en pourcentage du chiffre d'affaires a légèrement diminué passant de 49,6 % au cours des six premiers mois de 2006 à 49,3 % au cours des six premiers mois de 2007.

Hors impact des variations du périmètre de consolidation, la hausse du coût des ventes résulte principalement des augmentations :

- du volume des matières premières et composants consommés en raison d'un chiffre d'affaires plus élevé et d'un appel croissant à la sous-traitance ;
- des prix des matières premières et des composants ; et
- des coûts de production en raison de la hausse des volumes vendus.

Cette hausse des coûts de production a été partiellement compensée par les efforts continus de productivité et la poursuite des opérations de restructuration.

### ■ FRAIS ADMINISTRATIFS ET COMMERCIAUX

Les frais administratifs et commerciaux ont augmenté de 10,0 % à 546,0 millions d'euros au cours du premier semestre 2007 contre 496,2 millions d'euros au premier semestre 2006. Hors impact des variations du périmètre de consolidation, cette augmentation provient :

- d'un renforcement continu de la présence commerciale du Groupe sur l'ensemble de ses marchés et notamment aux États-Unis et dans les pays de la zone Reste du Monde. Ainsi, les effectifs marketing et commerciaux moyens ont augmenté de près de 3 % à structure comparable entre le premier semestre 2007 et le premier semestre 2006 ; et
- de dépenses commerciales et administratives plus élevées liées au niveau d'activité.

Exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires, les frais administratifs et commerciaux sont restés globalement stables à 26,1 % au premier semestre 2007 contre 26,2 % au premier semestre 2006.

## ■ FRAIS DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Conformément à la norme IAS 38 « Immobilisations Incorporelles », le Groupe a mis en œuvre depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2004 un système interne de mesure et de comptabilisation des frais de développement à immobiliser en immobilisations incorporelles. À ce titre, 12,2 millions d'euros de frais de développement ont été capitalisés au cours du premier semestre 2007 contre 12,8 millions d'euros au cours du premier semestre 2006. Les charges d'amortissement de frais de développement capitalisés enregistrées au titre des six premiers mois de 2007 s'élevaient à 4,1 millions d'euros et à 1,6 million d'euros au titre des six premiers mois de 2006.

Les frais de recherche et développement ont atteint 107,8 millions d'euros au premier semestre 2007 et

120,2 millions d'euros au premier semestre 2006, comprenant notamment les amortissements des actifs incorporels liés à l'acquisition de Legrand France.

Hors incidence de ces amortissements liés à l'acquisition de Legrand France, et en prenant en compte les frais de développement capitalisés, les dépenses de recherche et développement s'élevaient à 87,1 millions d'euros au premier semestre 2007 contre 90,8 millions d'euros au premier semestre 2006.

Au cours du premier semestre 2007, Legrand a lancé plus de vingt nouvelles gammes de produits.

(en millions d'euros)	Calcul des dépenses de recherche et développement Période de 6 mois close le 30 juin	
	2007	2006
Frais de recherche et développement	(107,8)	(120,2)
Écritures comptables d'acquisition	28,8	40,6
Dotation aux amortissements des frais de développement capitalisés	4,1	1,6
<b>Frais de recherche et développement hors amortissement et amortissements liés à l'acquisition de Legrand France</b>	<b>(74,9)</b>	<b>(78,0)</b>
Frais de développement capitalisés	(12,2)	(12,8)
<b>Dépenses de recherche et développement de la période</b>	<b>(87,1)</b>	<b>(90,8)</b>

## ■ AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS

Au cours du premier semestre 2007, les autres produits et charges opérationnels ont augmenté de 17,2 % et s'élevaient à 63,4 millions d'euros contre 54,1 millions d'euros sur la même période en 2006. Cette augmentation est due essentiellement

à une hausse des charges liées aux restructurations suite à des projets de réorganisation notamment en Italie et en Australie.

## Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel du Groupe a augmenté de 21,7 % à 344,5 millions d'euros au premier semestre 2007 contre 283,0 millions d'euros au premier semestre 2006. Cette progression résulte principalement :

- d'une hausse de 10,7 % du chiffre d'affaires ;
- d'une diminution de 10,3 % des frais de recherche et développement, compte tenu de l'incidence des amortissements dégressifs liés à l'acquisition de Legrand France

partiellement compensée par :

- une augmentation de 10,0 % du coût des ventes ;

- une hausse de 10,0 % des frais administratifs et commerciaux ;

- une augmentation de 17,2 % des autres produits et charges opérationnels.

Au total, le résultat opérationnel consolidé exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires a augmenté fortement pour représenter 16,4 % au premier semestre 2007 contre 14,9 % au premier semestre 2006.

## Résultat opérationnel ajusté

Le résultat opérationnel ajusté est défini comme le résultat opérationnel retraité des amortissements liés à l'acquisition de Legrand France en 2002 et des pertes de valeur des Goodwills. Le résultat opérationnel ajusté a augmenté de 15,1 % à 375,8 millions d'euros au premier semestre 2007 contre 326,4 millions d'euros au premier semestre 2006 du fait :

■ d'une augmentation en France de 11,1 % pour atteindre 122,6 millions d'euros au premier semestre 2007 contre 110,4 millions d'euros au premier semestre 2006 et représenter 19,9 % du chiffre d'affaires pour les six premiers mois de 2007 contre 19,4 % pour les six premiers mois de 2006 ;

■ d'une augmentation en Italie de 18,4 % pour atteindre 133,4 millions d'euros au premier semestre 2007 contre 112,7 millions d'euros au premier semestre 2006 et représenter 31,1 % du chiffre d'affaires pour les six premiers mois de 2007 contre 28,6 % du chiffre d'affaires pour les six premiers mois de 2006 ;

■ d'une augmentation dans la grande majorité des pays de la zone Reste de l'Europe, notamment l'Espagne, le Portugal, la Grèce, le Royaume-Uni, la Russie faisant plus que compenser une évolution moins favorable aux Pays-Bas et en Turquie ;

■ d'une augmentation dans la plupart des pays de la zone Reste du Monde, notamment au Brésil, en Chine, à Singapour, en Inde, en Colombie, au Venezuela et au Mexique faisant plus que compenser l'évolution défavorable en Australie due à des charges de restructuration ;

partiellement compensée par :

■ une légère diminution aux États-Unis et Canada de 3,0 %, liée aux conditions de marché et à l'impact défavorable des taux de change, pour atteindre 36,1 millions d'euros au premier semestre 2007 contre 37,2 millions d'euros en 2006. En pourcentage du chiffre d'affaires, le résultat opérationnel ajusté de la zone s'est parfaitement maintenu pour représenter 11,0 % du chiffre d'affaires pour les six premiers mois de 2007 contre 10,9 % pour les six premiers mois de 2006, démontrant la capacité d'adaptation du Groupe à des conditions de marché défavorables.

Au total, le résultat opérationnel ajusté consolidé exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires a augmenté fortement pour représenter 17,9 % au premier semestre 2007 contre 17,2 % au premier semestre 2006.

## Charges financières nettes

Les charges financières nettes ont diminué de 28,1 % au premier semestre 2007 à 53,1 millions d'euros contre 73,9 millions d'euros au premier semestre 2006. Les charges financières nettes se sont élevées à 2,5 % du chiffre d'affaires au cours des six premiers mois de 2007 contre 3,9 % au cours

des six premiers mois de 2006. La diminution des charges financières nettes tient essentiellement à un plus faible niveau d'endettement ainsi qu'aux conditions financières plus favorables obtenues suite aux opérations de refinancement de la dette réalisées au cours du premier trimestre 2006.

## Gains et pertes de change

Les gains de change s'élèvent à 8,4 millions d'euros pour les six premiers mois de 2007. Au premier semestre 2006, ils s'étaient élevés à 21,7 millions d'euros du fait d'un gain

de change exceptionnel de 30,4 millions d'euros relatif au remboursement des obligations à haut rendement.

## Impôt sur les résultats

La charge d'impôt sur les résultats consolidés s'élève à 104,3 millions d'euros au premier semestre 2007 contre 57,7 millions d'euros au premier semestre 2006. Cette augmentation est principalement liée à la hausse du résultat

opérationnel, ainsi qu'à une perte sur extinction de dette de 109,0 millions d'euros ayant défavorablement impacté le résultat avant impôts du premier semestre 2006.

## Résultat net

Le résultat net consolidé a plus que triplé, s'élevant à 196,1 millions d'euros au premier semestre 2007 contre 64,6 millions d'euros au premier semestre 2006. Cette très forte augmentation résulte :

- d'une augmentation de 61,5 millions d'euros du résultat opérationnel ;
- d'une diminution de 20,8 millions d'euros des coûts financiers nets ; et

■ d'une perte sur extinction de dette de 109,0 millions d'euros ayant impacté les résultats du premier semestre 2006

partiellement compensées par :

- une diminution de 13,3 millions d'euros du résultat de change ; et
- une augmentation de 46,6 millions d'euros du montant de l'impôt sur les bénéfices.

## Flux de trésorerie

Le tableau ci-dessous résume les flux de trésorerie pour les périodes closes les 30 juin 2007 et 2006 :

(en millions d'euros)	Legrand Période de 6 mois close le 30 juin	
	2007	2006
Flux de trésorerie issus des opérations courantes	202,0	238,6
Flux de trésorerie générés par les investissements	(151,9)	(121,1)
Flux de trésorerie issus des opérations financières	(33,8)	(62,7)
Variation de la trésorerie	16,2	44,1
Dépenses d'investissement et frais de développement capitalisés	(73,8)	(74,8)

Pour une description des flux de trésorerie, les investisseurs sont invités à se référer au tableau des flux de trésorerie consolidés figurant dans les états financiers consolidés de la Société.

### ■ FLUX DE TRÉSORERIE ISSUS DES OPÉRATIONS COURANTES

Les flux de trésorerie issus des opérations courantes ont diminué pour s'établir à 202,0 millions d'euros au 30 juin 2007, contre 238,6 millions d'euros au 30 juin 2006. Cette diminution de 36,6 millions d'euros au premier semestre 2007 est essentiellement due à une augmentation de la variation des actifs et passifs opérationnels courants (dont la base de comparaison au 31 décembre 2006 était particulièrement basse à 11,7 % du chiffre d'affaires), et à un gain exceptionnel de change cash de 30,4 millions d'euros au premier semestre 2006 ayant impacté favorablement sur cette période la marge brute d'autofinancement (définie comme les flux de trésorerie issus des opérations courantes moins la variation des actifs et passifs opérationnels courants). La marge brute d'autofinancement a augmenté de 7,0 % pour s'établir à 330,2 millions d'euros au 30 juin 2007 à comparer à 308,5 millions d'euros hors gain exceptionnel de change (338,9 millions d'euros y compris gain exceptionnel de change) au 30 juin 2006.

### ■ FLUX DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉS PAR LES INVESTISSEMENTS

Les flux de trésorerie générés par les investissements au cours de la période close le 30 juin 2007 se sont élevés à 151,9 millions d'euros, contre 121,1 millions d'euros au cours de la période close le 30 juin 2006. Cette hausse est essentiellement due à une augmentation des investissements en participations consolidées qui se sont élevées à 83,3 millions d'euros au premier semestre 2007 contre 60,4 millions d'euros au premier semestre 2006.

Les investissements et les frais de développement capitalisés se sont élevés à 73,8 millions d'euros au cours de la période close le 30 juin 2007 (dont 12,2 millions d'euros liés aux frais de développements capitalisés), soit une légère diminution de 1,3 % par rapport aux investissements et aux frais de développement capitalisés de 74,8 millions d'euros au cours de la période close le 30 juin 2006 (dont 12,8 millions d'euros liés aux frais de développement capitalisés).

### ■ FLUX DE TRÉSORERIE ISSUS DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES

Les flux de trésorerie issus des opérations financières se sont élevés à 33,8 millions d'euros au premier semestre 2007, incluant notamment le versement de dividendes pour un montant de 133,1 millions d'euros et le rachat d'actions propres pour un montant de 103,3 millions d'euros, contre 62,7 millions d'euros de flux de trésorerie issus des opérations financières au premier semestre 2006 incluant le paiement d'une pénalité de 109,0 millions d'euros pour le remboursement anticipé des obligations à haut rendement.

## Endettement

L'endettement brut total du Groupe (défini comme la somme des emprunts à long terme et à court terme, y compris les TSDI, des billets de trésorerie et des concours bancaires courants) s'élevait à 2 057,3 millions d'euros au 30 juin 2007 contre 2 115,3 millions d'euros au 30 juin 2006. La trésorerie et les équivalents de trésorerie s'élevaient à 195,4 millions d'euros au 30 juin 2007 contre 177,7 millions d'euros au 30 juin 2006. L'endettement net total (défini comme l'endettement brut après déduction de la trésorerie et des équivalents de trésorerie) s'élevait à 1 861,9 millions d'euros au 30 juin 2007 contre 1 937,6 millions d'euros au 30 juin 2006.

Le ratio de l'endettement net rapporté aux capitaux propres consolidés était de 87 % au 30 juin 2007 contre 98 % au 30 juin 2006.

Au 30 juin 2007, l'endettement brut total comprenait principalement :

- 287,1 millions d'euros au titre des Obligations Yankee ;
- 721,4 millions d'euros au titre du Contrat de Crédit 2006 ;
- 220,0 millions d'euros au titre du placement privé émis en mai 2007 ; et
- 828,8 millions d'euros au titre des autres dettes, se répartissant essentiellement entre des billets de trésorerie et d'autres emprunts.

## 2.5 - Transactions entre parties liées

Les lecteurs sont invités à se référer à la Note 25 annexée aux états financiers consolidés présentés au chapitre 3 du présent rapport financier semestriel pour la période de 6 mois close

le 30 juin 2007 où sont détaillées les informations relatives aux parties liées.

## 2.6 - Risques et incertitudes

Les lecteurs sont invités à se référer au chapitre 3 du document de référence enregistré auprès de l'AMF le 23 avril 2007 sous le numéro R.07 0038. Les principaux facteurs de risques pouvant avoir un effet défavorable sur la situation du Groupe

y sont décrits et mesurés et Legrand considère qu'aucun autre risque significatif n'est apparu au cours de la période de 6 mois close le 30 juin 2007.

## 2.7 - Perspectives

Sur la base de ces réalisations, Legrand demeure très confiant dans sa capacité à au moins atteindre en 2007 son objectif de croissance du chiffre d'affaires de 7 à 10 % - hors effet change

et compte tenu d'une contribution de 3 à 4 % des acquisitions au titre de cet exercice - et à réaliser une marge opérationnelle ajustée égale au minimum à celle de 2006.

# 3 COMPTES CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES 30 JUIN 2007

Compte de résultat consolidé	18
Bilan consolidé	19
Tableau des flux de trésorerie consolidés	21
Tableau de l'évolution des capitaux propres	22
Notes annexes aux états financiers consolidés	23

1

2

3

4

■ COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

<i>(en millions d'euros)</i>	Legrand		
	Période de 6 mois close le 30 juin		
	2007	2006	2005
<b>Chiffre d'affaires (Note 1 (k))</b>	<b>2 095,7</b>	<b>1 893,3</b>	<b>1 582,6</b>
<b>Charges opérationnelles</b>			
Coût des ventes	(1 034,0)	(939,8)	(797,0)
Frais administratifs et commerciaux	(546,0)	(496,2)	(414,0)
Frais de recherche et développement	(107,8)	(120,2)	(118,8)
Autres produits (charges) opérationnels (Note 20 (b))	(63,4)	(54,1)	(39,6)
<b>Résultat opérationnel (Note 20)</b>	<b>344,5</b>	<b>283,0</b>	<b>213,2</b>
Charges financières (Note 21 (b))	(68,6)	(89,7)	(102,2)
Produits financiers (Note 21 (b))	15,5	15,8	14,5
Gains (pertes) de change (Note 21 (a))	8,4	21,7	(24,0)
Perte sur extinction de dette (Note 15 (a))	0,0	(109,0)	0,0
Charges financières (nettes)	(44,7)	(161,2)	(111,7)
Quote-part du résultat des entreprises associées	0,6	0,5	0,4
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>300,4</b>	<b>122,3</b>	<b>101,9</b>
Impôts sur les résultats (Note 22)	(104,3)	(57,7)	(41,1)
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>196,1</b>	<b>64,6</b>	<b>60,8</b>
<b>Résultat net revenant à :</b>			
<b>- Legrand</b>	<b>195,2</b>	<b>63,3</b>	<b>59,6</b>
<b>- Intérêts minoritaires</b>	<b>0,9</b>	<b>1,3</b>	<b>1,2</b>
Résultat net par action (euros) (Notes 10 et 1 (s))*	0,726	0,281	0,314
Résultat net dilué par action (euros) (Notes 10 et 1 (s))*	0,716	0,277	0,309

\* Le 24 février 2006, le nombre d'actions a été divisé par 4. De ce fait, le résultat net par action et le résultat net dilué par action ont été recalculés à fin juin 2005.  
Le résultat net par action et le résultat net dilué par action publiés au 30 juin 2005, avant division, étaient respectivement de 0,078 et 0,077 euro.

Les Notes annexes des pages 23 à 62 font partie intégrante de ces états financiers.

## ■ BILAN CONSOLIDÉ

<i>(en millions d'euros)</i>	Legrand		
	30 juin 2007	31 décembre 2006	31 décembre 2005
<b>ACTIF</b>			
<b>Actifs courants</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (Note 1 (d))	195,1	178,9	133,2
Valeurs mobilières de placement (Note 9)	0,3	0,4	0,6
Créances impôt courant ou exigible	12,2	14,2	6,1
Créances clients et comptes rattachés (Notes 1 (e) et 7)	807,2	620,8	563,2
Autres créances (Note 8)	139,3	132,2	127,5
Stocks et en-cours (Notes 1 (i) et 6)	637,7	560,1	474,5
Autres actifs financiers courants (Note 24)	16,2	22,2	33,4
<b>Total Actifs courants</b>	<b>1 808,0</b>	<b>1 528,8</b>	<b>1 338,5</b>
<b>Actifs non courants</b>			
Immobilisations incorporelles (Notes 1 (f) et 2)	1 814,9	1 840,0	1 861,3
Goodwills (Notes 1 (g) et 3)	1 692,3	1 633,2	1 780,0
Immobilisations corporelles (Notes 1 (h) et 4)	775,3	789,2	833,6
Participations dans les entreprises associées (Note 5)	11,2	10,5	9,5
Autres titres immobilisés (Note 5)	5,4	5,0	4,1
Impôts différés (Notes 1 (j) et 22)	80,5	124,6	61,5
Autres actifs non courants	4,6	4,8	4,6
<b>Total Actifs non courants</b>	<b>4 384,2</b>	<b>4 407,3</b>	<b>4 554,6</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>6 192,2</b>	<b>5 936,1</b>	<b>5 893,1</b>

Les Notes annexes des pages 23 à 62 font partie intégrante de ces états financiers.

<i>(en millions d'euros)</i>	Legrand		
	30 juin 2007	31 décembre 2006	31 décembre 2005
<b>PASSIF</b>			
<b>Passifs courants</b>			
Emprunts courants (Note 18)	792,0	790,7	319,3
Dettes d'impôt courant ou exigible	41,6	32,7	22,3
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	500,9	454,4	377,0
Provisions et autres passifs courants (Note 19)	482,4	436,8	406,9
Autres passifs financiers courants (Note 24)	64,1	66,6	59,9
<b>Total Passifs courants</b>	<b>1 881,0</b>	<b>1 781,2</b>	<b>1 185,4</b>
<b>Passifs non courants</b>			
Impôts différés (Notes 1 (j) et 22)	661,7	663,9	720,3
Provisions et autres passifs non courants (Note 16)	108,1	109,8	134,0
Avantages du personnel (Notes 1(q) et 17)	134,7	147,6	139,7
Emprunts non courants (Note 15)	1 265,3	1 055,5	1 803,3
Titres subordonnés à durée indéterminée (Note 13)	0,0	9,5	28,5
Emprunt entre parties liées (Note 14)	0,0	0,0	1 334,8
<b>Total Passifs non courants</b>	<b>2 169,8</b>	<b>1 986,3</b>	<b>4 160,6</b>
<b>Capitaux propres</b>			
Capital social (Note 10)	1 081,8	1 078,8	759,4
Réserves (Note 12 (a))	1 191,3	1 217,6	(157,1)
Réserves de conversion (Note 12 (b))	(137,1)	(136,6)	(64,3)
Capitaux propres revenant au Groupe	2 136,0	2 159,8	538,0
Intérêts minoritaires	5,4	8,8	9,1
<b>Total capitaux propres</b>	<b>2 141,4</b>	<b>2 168,6</b>	<b>547,1</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>6 192,2</b>	<b>5 936,1</b>	<b>5 893,1</b>

Les Notes annexes des pages 23 à 62 font partie intégrante de ces états financiers.

## ■ TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

<i>(en millions d'euros)</i>	Legrand		
	Période de 6 mois close le 30 juin		
	2007	2006	2005
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>196,1</b>	<b>64,6</b>	<b>60,8</b>
Mouvements des actifs et passifs n'ayant pas entraîné de flux de trésorerie :			
- Amortissement des immobilisations corporelles (Note 20 (a))	67,1	69,6	70,5
- Amortissement des immobilisations incorporelles (Note 20 (a))	37,5	48,4	55,0
- Amortissement des frais de développement (Note 20 (a))	4,1	1,6	0,2
- Amortissement des charges financières	0,7	1,2	1,5
- Perte sur extinction de dette	0,0	109,0	0,0
- Variation des impôts différés	34,7	2,6	1,2
- Variation des autres actifs et passifs non courants	3,6	(0,6)	9,3
- Quote-part du résultat des entreprises associées	(0,6)	(0,5)	(0,4)
- Perte (gain) de change	(9,7)	16,7	17,1
- Autres éléments n'ayant pas d'incidence sur la trésorerie	(1,3)	26,6	9,2
(Plus-values) moins-values sur cessions d'actifs	(1,9)	0,6	2,6
(Plus-values) moins-values sur cessions de placements	(0,1)	(0,9)	0,0
Variation des autres actifs et passifs opérationnels :			
- Stocks et en-cours	(40,5)	(39,1)	(34,4)
- Créances clients et comptes rattachés	(159,8)	(132,2)	(111,8)
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés	39,2	69,5	40,2
- Autres actifs et passifs opérationnels	32,9	1,5	6,7
<b>Flux de trésorerie issus des opérations courantes</b>	<b>202,0</b>	<b>238,6</b>	<b>127,7</b>
Produit résultant de la vente d'immobilisations corporelles et incorporelles	7,2	15,5	2,1
Investissements	(61,6)	(62,0)	(49,3)
Frais de développement capitalisés	(12,2)	(12,8)	(10,7)
Variation des autres actifs et passifs financiers non courants	(0,5)	(1,5)	(0,1)
Trésorerie provenant de cessions de valeurs mobilières de placement	0,1	0,1	24,6
Acquisition de valeurs mobilières de placement	0,0	0,0	(0,7)
Acquisition de filiales (sous déduction de la trésorerie acquise) (Note 3)	(83,3)	(60,4)	(31,1)
Investissements en participations non consolidées	(1,6)	0,0	(57,0)
<b>Flux de trésorerie générés par les investissements</b>	<b>(151,9)</b>	<b>(121,1)</b>	<b>(122,2)</b>
- Augmentation de capital (Note 10)	3,0	866,7	0,0
- Rachat d'actions propres et contrat de liquidité	(103,3)	0,0	0,0
- Dividendes payés par Legrand	(133,1)	(110,6)	0,0
- Dividendes payés par des filiales de Legrand	(2,6)	(1,7)	(1,0)
- Amortissement des TSDI	(9,5)	(9,5)	(20,2)
- Nouveaux emprunts & utilisation de lignes de crédit	277,1	2 195,1	120,1
- Remboursement d'emprunts	(70,0)	(2 992,0)	(100,0)
- Frais d'émission de la dette	(0,5)	(6,1)	0,0
- Perte sur extinction de dette	0,0	(109,0)	0,0
- Augmentation (diminution) des concours bancaires courants	5,1	104,4	11,1
<b>Flux de trésorerie issus des opérations financières</b>	<b>(33,8)</b>	<b>(62,7)</b>	<b>10,0</b>
Effet net des conversions sur la trésorerie	(0,1)	(10,7)	6,5
<b>Variation nette de la trésorerie</b>	<b>16,2</b>	<b>44,1</b>	<b>22,0</b>
Trésorerie en début d'exercice	178,9	133,2	68,3
<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>	<b>195,1</b>	<b>177,3</b>	<b>90,3</b>
Détail de certains éléments issus des opérations courantes			
- Intérêts payés au cours de l'exercice	52,0	76,5	78,3
- Impôts sur les bénéfices payés au cours de l'exercice	48,4	37,1	30,5

Les Notes annexes des pages 23 à 62 font partie intégrante de ces états financiers.

■ TABLEAU DE L'ÉVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

<i>(en millions d'euros)</i>	Capitaux propres revenant à Legrand				Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
	Capital social	Réserves	Réserves de conversion	Total		
<b>Au 31 décembre 2005</b>	<b>759,4</b>	<b>(157,1)</b>	<b>(64,3)</b>	<b>538,0</b>	<b>9,1</b>	<b>547,1</b>
Résultat net de la période		252,0		252,0	3,2	255,2
Dividendes versés		(110,6)		(110,6)	(3,2)	(113,8)
Augmentation de capital (Note 10)	319,4	1 257,7		1 577,1		1 577,1
Frais liés à l'introduction en bourse		(21,8)		(21,8)		(21,8)
Options de souscription d'actions		5,0		5,0		5,0
Produits (charges) nets comptabilisés directement en capitaux propres		(7,6)	(72,3)	(79,9)	(0,3)	(80,2)
<b>Au 31 décembre 2006</b>	<b>1 078,8</b>	<b>1 217,6</b>	<b>(136,6)</b>	<b>2 159,8</b>	<b>8,8</b>	<b>2 168,6</b>
Résultat net de la période		195,2		195,2	0,9	196,1
Dividendes versés		(133,1)		(133,1)	(2,6)	(135,7)
Augmentation de capital (Note 10)	3,0			3,0		3,0
Rachat d'actions propres et contrat de liquidité		(103,3)		(103,3)		(103,3)
Options de souscription d'actions		2,5		2,5		2,5
Produits (charges) nets comptabilisés directement en capitaux propres		12,4	(0,5)	11,9	(1,7)	10,2
<b>Au 30 juin 2007</b>	<b>1 081,8</b>	<b>1 191,3</b>	<b>(137,1)</b>	<b>2 136,0</b>	<b>5,4</b>	<b>2 141,4</b>

Détail des produits (charges) nets comptabilisés directement en capitaux propres

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2007	31 décembre 2006	31 décembre 2005
Écarts actuariels (Notes 1 et 1 (q))	13,9	(12,3)	-
Impôts différés sur écarts actuariels	(1,5)	4,7	-
Réserves de conversion (Note 12 (b))	(2,2)	(72,6)	(80,8)
<b>TOTAL</b>	<b>10,2</b>	<b>(80,2)</b>	<b>(80,8)</b>

Les Notes annexes des pages 23 à 62 font partie intégrante de ces états financiers.

## Notes annexes aux états financiers consolidés

### Sommaire détaillé

<b>Note 1</b> - Principes comptables	26	<b>Note 14</b> - Emprunt entre parties liées	44
<b>Note 2</b> - Immobilisations incorporelles (Note 1 (f))	31	<b>Note 15</b> - Emprunts non courant	44
<b>Note 3</b> - Goodwills (Note 1 (g))	33	<b>Note 16</b> - Provisions et autres passifs non courants	47
<b>Note 4</b> - Immobilisations corporelles (Note 1 (h))	34	<b>Note 17</b> - Avantages du personnel (Note 1 (q))	47
<b>Note 5</b> - Participations dans les entreprises associées et autres titres immobilisés	38	<b>Note 18</b> - Emprunts courants	50
<b>Note 6</b> - Stocks et en-cours (Note 1 (i))	38	<b>Note 19</b> - Provisions et autres passifs courants	50
<b>Note 7</b> - Créances clients et comptes rattachés (Note 1 (e))	38	<b>Note 20</b> - Analyse de certains frais	51
<b>Note 8</b> - Autres créances	38	<b>Note 21</b> - Coûts financiers	51
<b>Note 9</b> - Valeurs mobilières de placement	39	<b>Note 22</b> - Impôts sur les résultats	52
<b>Note 10</b> - Capital social et résultat net par action	39	<b>Note 23</b> - Engagements	54
<b>Note 11</b> - Plans de souscription ou d'achat d'actions, plans d'actions gratuites, participation et intéressement des salariés aux bénéfices	40	<b>Note 24</b> - Instruments dérivés financiers et gestion des risques financiers	54
<b>Note 12</b> - Réserves et réserves de conversion	43	<b>Note 25</b> - Informations relatives aux parties liées	57
<b>Note 13</b> - Titres subordonnés à durée indéterminée (TSDI)	43	<b>Note 26</b> - Informations par segments géographiques (Note 1 (r))	58
		<b>Note 27</b> - Informations trimestrielles – non auditées	61
		<b>Note 28</b> - Événements postérieurs à la clôture	62

### ■ INFORMATIONS GÉNÉRALES

Legrand (ex-Legrand Holding SA) (la Société) et ses filiales (collectivement « Legrand » ou « le Groupe ») est l'un des principaux spécialistes mondiaux de la fabrication de produits et systèmes pour installations électriques basse tension et réseaux d'information utilisés dans les bâtiments résidentiels, tertiaires et industriels.

Le Groupe compte des filiales de production ou de distribution et des bureaux dans plus de 60 pays et vend ses produits sur près de 180 marchés nationaux. Ses principaux marchés sont la France, l'Italie et les États-Unis, qui ont généré environ 61 % de son chiffre d'affaires net en 2006 (64 % en 2005 et 66 % en 2004).

La Société est une société anonyme immatriculée et domiciliée en France. Son siège social se situe 128, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 87000 Limoges (France).

Dans le cadre de son introduction en bourse, Legrand a enregistré auprès de l'Autorité des marchés financiers un document de base sous le numéro I.06-009 le 21 février 2006. Le 22 mars 2006, l'Autorité des marchés financiers a apposé son visa n° 06 082 sur la note d'opération. Les premières

négociations des actions Legrand ont débuté le 7 avril 2006 sur le marché Eurolist d'Euronext Paris.

Les états financiers consolidés intermédiaires du Groupe ont été établis pour la période de six mois close au 30 juin 2007. Ces états financiers consolidés intermédiaires doivent être lus en référence avec les comptes consolidés au 31 décembre 2006 tels qu'établis dans le document de référence enregistré auprès de l'AMF sous le numéro R.07.0038 le 23 avril 2007.

Les états financiers consolidés intermédiaires de Legrand ont été arrêtés le 25 juillet 2007 par le Conseil d'Administration.

### ■ LISTE DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de Legrand et des 138 filiales qu'elle contrôle. La filiale d'exploitation consolidée la plus importante, Legrand France, est détenue à 100 % (Legrand France détient la totalité du capital de l'ensemble de ses filiales d'exploitation). Le Groupe consolide l'ensemble de ses filiales selon la méthode de l'intégration globale, à l'exception d'une société mise en équivalence (Alborz Electrical Industries en Iran).

La liste suivante indique les principales filiales de Legrand détenues à plus de 99 % et intégrées globalement au 30 juin 2007 :

**Filiales françaises**

Baco

Groupe Arnould

ICM Group

Inovac

Legrand France

Legrand SNC

Planet-Wattohm

Ura

**Filiales étrangères**

Anam Legrand	Corée du Sud
Bticino	Italie
Bticino de Mexico	Mexique
Bticino España	Espagne
Bufer Elektrik	Turquie
Electro Andina	Chili
GL Eletro-Eletronicos Ltda	Brésil
HPM Industries	Australie
Legrand Polska	Pologne
Legrand	Allemagne
Legrand	Italie
Legrand	Grèce
Legrand Electric	Royaume-Uni
Legrand Electrica	Portugal
Legrand Electricque	Belgique
Legrand España	Espagne
Legrand India	Inde
Legrand	Russie
Legrand	Australie
Luminex	Colombie
Ortronics	États-Unis
Pass & Seymour	États-Unis
Rocom	Hong Kong
TCL International Electrical	Chine
TCL Building Technology	Chine
The Watt Stopper	États-Unis
The Wiremold Company	États-Unis
Van Geel Legrand	Pays-Bas
Vantage	États-Unis
Zucchini	Italie

1

2

3

4

Les principales évolutions du périmètre entre le premier semestre 2006 et le premier semestre 2007 concernent l'intégration de Vantage, Cemar, Shidean, HPM et UStec.

Ces acquisitions sont décrites ci-dessous :

### Vantage

En septembre 2006, Legrand a acquis Vantage, n° 2 américain du contrôle d'éclairage haut de gamme et spécialiste des automatismes résidentiels. Basé à Orem dans l'Utah, Vantage a réalisé en 2005 un chiffre d'affaires d'environ 20 millions de dollars. Cette société est consolidée dans les comptes du Groupe depuis le 31 décembre 2006 et a un impact sur le compte de résultat du Groupe à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007.

### Cemar

En avril 2006, Legrand a acquis Cemar, le leader des coffrets de distribution et des enveloppes industrielles au Brésil. Basé à Caxias, dans le sud du Brésil, avec un effectif d'environ 400 personnes, Cemar a réalisé en 2005 un chiffre d'affaires d'environ 28 millions d'euros. Cette société est consolidée dans les comptes du Groupe depuis le 30 juin 2006 et a un impact sur le compte de résultat du Groupe à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2006.

### Shidean

En janvier 2006, Legrand a acquis 51 % du capital de Shidean, le leader des portiers audio et vidéo en Chine. Basé à Shenzhen, Shidean a réalisé un chiffre d'affaires annuel net d'environ

15 millions d'euros et employait plus de 900 personnes en 2005. Cette société a été consolidée dans les comptes du Groupe au 30 juin 2006 sur une base estimative, sans impact sur le compte de résultat. En revanche, elle était consolidée dans les comptes publiés au 31 décembre 2006 avec un effet rétroactif sur le compte de résultat à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2006.

### HPM

En janvier 2007, Legrand a acquis HPM, n° 2 de l'appareillage électrique en Australie et en Nouvelle-Zélande. Avec des implantations à Sydney, Melbourne et Auckland, HPM emploie 875 personnes et a réalisé un chiffre d'affaires d'environ 100 millions d'euros en 2006. Cette société est consolidée dans les comptes du Groupe au 30 juin 2007 et a un impact sur le compte de résultat du Groupe à compter du 1<sup>er</sup> février 2007.

### UStec

En janvier 2007, Legrand a intégré par acquisition d'actifs UStec, spécialiste des solutions globales pour la distribution des réseaux « Voix Données Images » dans le logement, basé dans l'état de New York. UStec a réalisé un chiffre d'affaires d'environ 12 millions de dollars en 2006. Cette société est consolidée dans les comptes du Groupe au 31 mars 2007 et a un impact sur le compte de résultat du Groupe à compter du 19 janvier 2007.

1

2

3

4

## ■ NOTE 1 - PRINCIPES COMPTABLES

Legrand est une société anonyme de droit français, soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales en France, et en particulier, aux dispositions du Code de commerce.

Les comptes consolidés intermédiaires du Groupe ont été établis pour la période de six mois close au 30 juin 2007, conformément aux normes IFRS et aux interprétations de l'IFRIC, telles qu'adoptées par l'Union européenne au 30 juin 2007, et notamment la norme IAS 34 Information Financière Intermédiaire. En outre, ils ne présentent pas de différence avec les normes IFRS telles que publiées par l'IASB.

Les nouvelles normes mises en application par le Groupe depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007 sont la norme IAS 1 portant sur les informations à fournir sur le capital (Note 10) et la norme IFRS 7 relative aux informations à fournir sur les instruments financiers (Note 24).

Les nouvelles positions prises par l'IASB et relatives aux normes IFRS, applicables au Groupe Legrand, sont exposées en Note 1v.

La présentation des états financiers aux normes IFRS repose sur certaines estimations comptables déterminantes. Elle exige aussi que la Direction exerce son jugement dans l'application des principes comptables de la Société. Les domaines très complexes ou impliquant une marge d'appréciation élevée, ou ceux dans lesquels les hypothèses et les estimations ont une incidence importante sur les états financiers consolidés sont indiqués en Note 1u.

Les comptes consolidés sont établis selon la convention des coûts historiques à l'exception de certaines catégories d'actifs et de passifs conformément aux règles édictées par les IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans les notes suivantes.

Jusqu'au 31 décembre 2005, les gains et pertes actuariels, liés aux prestations de retraites et avantages postérieurs à l'emploi et découlant des ajustements aux situations réelles ainsi que des changements apportés aux hypothèses actuarielles, étaient comptabilisés en charges ou en produits. Au 1<sup>er</sup> janvier 2006, le Groupe a changé de méthode pour retenir la méthode optionnelle qui consiste à comptabiliser l'intégralité des écarts actuariels directement en capitaux propres (IAS 19.93A s. révisée). Le Groupe, compte tenu du caractère non significatif de ce changement de politique comptable n'a pas jugé justifié de modifier le compte de résultat de 2005.

### a) Base de présentation et d'acquisition de Legrand France

Avant le 10 décembre 2002, Legrand (ex Legrand Holding SA) n'avait pas d'activité significative. Cette Société a acquis 98 % des actions en circulation de Legrand France le 10 décembre 2002 et le capital résiduel, soit 2 %, le 2 octobre 2003, formant ainsi « le Groupe ».

Le prix d'achat total des actions de Legrand France, ainsi que les commissions et frais afférents (3 748 millions d'euros), ont été affectés en particulier aux marques et aux brevets.

### b) Principes de consolidation

Les filiales sont consolidées si elles sont contrôlées par le Groupe, celui-ci dirigeant leurs politiques financières et opérationnelles. Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Elles sont déconsolidées à la date à laquelle ce contrôle cesse.

Les seules filiales exclues du périmètre de consolidation sont des filiales de création ou d'acquisition récente qui représentent, en cumul au titre de 2007, des actifs immobilisés totaux d'environ 2 millions d'euros et un chiffre d'affaires total inférieur à 5 millions d'euros.

Les sociétés mises en équivalence sont toutes les entités sur lesquelles le Groupe exerce une influence significative mais sans en avoir le contrôle, une situation qui se produit généralement lorsque la participation représente entre 20 et 50 % des droits de vote. Ces participations sont comptabilisées suivant la méthode de la mise en équivalence et sont initialement constatées au coût d'acquisition.

Les états financiers de toutes les filiales directement ou indirectement contrôlées par le Groupe sont consolidés. Toutes les opérations intragroupes sont éliminées.

### c) Conversion des opérations en devises

Les éléments comptables portés dans les états financiers de chacune des entités du Groupe sont mesurés dans la monnaie du principal espace économique dans lequel elles exercent leurs activités (« monnaie fonctionnelle »). Les états financiers consolidés sont présentés en euro qui est la monnaie fonctionnelle et de présentation de la Société.

Les opérations en devises sont converties dans la monnaie de présentation sur la base du taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les gains ou pertes de change résultant du règlement de ces opérations et de la conversion aux taux de change à la clôture de l'exercice des actifs et passifs monétaires libellés en devises sont constatés au compte de résultat sous la rubrique « gains (pertes) de change ».

Les actifs et passifs des entités du Groupe, dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation, sont convertis sur la base des taux de change en vigueur à la clôture des comptes. Les comptes de résultat sont convertis aux taux de change moyens de la période comptable. Les gains ou pertes découlant de la conversion des états financiers des filiales étrangères sont directement enregistrés dans le compte « réserves de conversion » des capitaux propres, jusqu'à la cession complète de ces sociétés.

### d) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de la trésorerie, de dépôts à court terme et de tous les autres actifs financiers dont l'échéance initiale n'excède pas trois mois. Ces actifs financiers, d'échéance inférieure à trois mois, sont facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Les valeurs mobilières de placement ne sont pas considérées comme des disponibilités.

Les découverts bancaires sont considérés comme une activité de financement et sont inclus à ce titre dans les emprunts courants.

### e) Créances clients et comptes rattachés

Les créances clients et comptes rattachés sont constatés à leur juste valeur. Une provision pour dépréciation des créances clients et comptes rattachés est comptabilisée au vu d'un élément objectif indiquant que le Groupe ne sera pas en mesure de recouvrer tous les montants dus conformément aux conditions d'origine des créances clients et comptes rattachés.

### f) Immobilisations incorporelles

Conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de perte de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles, celles-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à leur valeur recouvrable, celle-ci étant définie comme la plus élevée de la juste valeur (diminuée du coût de cession) et de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de l'utilisation du bien et de sa cession.

Dans le cas où le montant recouvrable serait inférieur à la valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée pour la différence entre ces deux montants. Les pertes de valeur relatives aux immobilisations incorporelles à durée de vie définie peuvent être reprises ultérieurement si la valeur recouvrable redevient plus élevée que la valeur nette comptable (dans la limite de la dépréciation initialement comptabilisée).

Les coûts liés aux principaux projets de développement (relatifs à la conception et aux tests de produits nouveaux ou améliorés) sont comptabilisés comme des immobilisations incorporelles lorsqu'il est probable, compte tenu de la faisabilité technique, commerciale et technologique du projet, que celui-ci aura une issue positive, et que lesdits coûts peuvent être évalués de façon fiable. Les coûts de développement sont amortis linéairement à compter de la date de vente du produit sur la période de ses bénéfices attendus, celle-ci n'excédant pas 10 ans.

Les autres frais de développement qui ne répondent pas aux critères de capitalisation sont comptabilisés dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les brevets font l'objet d'un amortissement accéléré, représentatif du rythme qui reflète l'usage économique de ces actifs.

Les marques qui ont une durée de vie définie sont amorties :

- sur 20 ans lorsque la Direction suppose que ces marques peuvent être menacées par un concurrent sur le long terme mais qu'elle n'a pas l'intention de les remplacer à court terme et qu'elle estime que ces marques vont contribuer à la trésorerie du Groupe pendant au moins 20 ans ;
- sur 10 ans lorsque la Direction envisage de les remplacer progressivement par d'autres grandes marques du Groupe.

Les marques qui ont une durée de vie indéfinie ne sont pas amorties et font l'objet d'un test de dépréciation au minimum annuel, ou plus fréquemment dès lors qu'un événement ou de nouvelles circonstances indiquent que la valeur comptable a subi une perte de valeur.

Les marques sont classées dans les actifs à durée de vie utile indéfinie lorsqu'elles sont en usage depuis plus de 10 ans et que, de l'avis de la Direction, elles sont appelées à contribuer indéfiniment à la trésorerie future du Groupe, dans la mesure où il est envisagé de continuer à les utiliser indéfiniment.

Les actifs amortis font l'objet d'un test de dépréciation dès lors que des événements ou de nouvelles circonstances indiquent que la valeur comptable serait supérieure à la valeur recouvrable. Une perte pour dépréciation est constatée à hauteur de l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur la valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur de l'actif diminuée des coûts de vente et la valeur d'utilité.

### g) Goodwills

Les Goodwills font l'objet d'un test de dépréciation chaque année au cours du quatrième trimestre, ainsi qu'à chaque fois que des indicateurs montrent qu'une perte de valeur a pu être encourue.

Pour réaliser le test de dépréciation, chaque Goodwill est alloué à l'unité génératrice de trésorerie (UGT) qui représente le niveau le plus bas auquel le Goodwill est suivi. Le niveau d'analyse auquel le Groupe apprécie la valeur actuelle des Goodwills correspond aux pays.

La nécessité de constater une perte de valeur est appréciée par comparaison entre la valeur comptable des actifs et passifs des UGT y compris le Goodwill et leur valeur recouvrable, celle-ci étant la plus élevée entre la juste valeur nette des coûts de sortie et la valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est estimée par actualisation de flux de trésorerie futurs sur une période de trois à cinq ans avec détermination d'une valeur terminale calculée à partir de l'actualisation des données de la dernière année. Ces flux sont normalement issus des budgets les plus récents approuvés par le Groupe. Au-delà de cette période, les flux sont extrapolés en appliquant un taux de croissance stable pour les années ultérieures. Les flux de trésorerie (nets d'impôt) estimés sont actualisés en utilisant un taux d'actualisation après impôt spécifique par pays.

La juste valeur nette des coûts de sortie est déterminée comme la meilleure estimation de la valeur de vente nette des coûts de sortie lors d'une transaction réalisée dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes.

Lorsque la valeur recouvrable de l'actif est inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation est comptabilisée. Conformément à la norme IAS 36, une dépréciation comptabilisée ne peut jamais faire l'objet d'une reprise.

### h) Immobilisations corporelles

Les terrains, les constructions, le matériel et l'outillage sont comptabilisés au coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Des tests de dépréciation complémentaires sont effectués si des événements ou circonstances particulières indiquent une perte de valeur potentielle.

Les actifs acquis dans le cadre de contrats de location financement, transférant au Groupe la majorité des risques et avantages liés à ces actifs, sont capitalisés sur la base de

la valeur actualisée du loyer minimal et sont amortis sur la période la plus courte entre la location ou la durée d'utilité déterminée suivant les règles en vigueur dans le Groupe (cf. ci-après).

Les actifs sont amortis linéairement sur leur durée de vie utile respective ; les principales durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

Constructions légères	25 ans
Constructions traditionnelles	40 ans
Matériel industriel	8 à 10 ans
Outillage	5 ans
Matériel et mobilier de bureau	5 à 10 ans

Il est tenu compte de la valeur résiduelle dans le montant amortissable, quand celle-ci est jugée significative.

Les différentes composantes d'une immobilisation corporelle sont comptabilisées séparément lorsque leur durée de vie estimée, et donc leur durée d'amortissement, sont significativement différentes.

Les actifs détenus en vue d'une cession sont comptabilisés sur la base du montant le plus bas entre la valeur comptable et la juste valeur moins les coûts de vente.

### i) Stocks et en-cours

Les stocks et en-cours sont comptabilisés à la valeur la plus basse entre le coût d'acquisition et la valeur réalisable nette, le coût d'acquisition étant principalement déterminé sur la base du premier entré, premier sorti (FIFO). Le coût des produits finis et des en-cours comprend les matières premières, les coûts de main-d'œuvre directe, les autres coûts directs et les frais généraux de production afférents (sur la base d'une capacité opérationnelle normale). Il exclut les coûts de financement. La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimatif dans le cadre de l'activité courante, déduction faite des frais de vente variables applicables.

### j) Impôts différés

Conformément à la norme IAS 12, les impôts différés sont comptabilisés sur la base de la différence temporelle entre la valeur fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable consolidée et selon la méthode bilantielle. Un actif ou un passif d'impôt différé est constaté au taux d'imposition attendu pour la période de réalisation de l'actif ou de règlement du passif, d'après les taux d'impôts adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Un actif d'impôt différé est constaté dans la mesure où il est probable que l'entité concernée disposera de bénéfices imposables futurs ou des différences temporelles sur lesquels l'actif d'impôt pourra être imputé.

Les actifs et les passifs d'impôts différés sont compensés lorsqu'ils concernent des impôts prélevés par la même administration fiscale et si cette autorité fiscale le permet.

### k) Constatation des produits

Les produits de cession de biens sont constatés lorsque toutes les conditions suivantes ont été remplies : (i) les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acquéreur, (ii) il n'y a plus participation à la

gestion, telle qu'elle incombe normalement au propriétaire, et dans le contrôle effectif des biens cédés, (iii) le montant des produits peut être mesuré de manière fiable, (iv) le bénéfice d'avantages économiques liés à la transaction est probable, (v) les coûts encourus ou devant être encourus au titre de la transaction peuvent être évalués de façon fiable. Pour le Groupe, ce principe se traduit par la constatation des produits lorsque le titre de propriété et le risque de perte sont transférés au client soit, généralement, à l'expédition.

Par ailleurs, le Groupe propose certaines promotions à ses clients, consistant principalement en ristournes sur volumes et en remises pour paiement rapide. Les ristournes sur volumes portent généralement sur des contrats couvrant des périodes de trois, six et douze mois, mais rarement supérieures à un an. Étant donné que les informations historiques permettent de raisonnablement estimer les volumes d'achats futurs des clients, le Groupe impute chaque mois les ristournes estimées aux transactions sous-jacentes conduisant à l'application de ces ristournes. Ces ristournes et remises sont généralement déduites des créances dues par les clients et viennent en diminution du chiffre d'affaires.

### l) Juste valeur des instruments financiers

La valeur comptable de la trésorerie, des dépôts à court terme, des créances clients, des dettes fournisseurs, des charges à payer et des emprunts courants est proche de leur juste valeur en raison de l'échéance courte de ces instruments. En ce qui concerne les placements à court terme, qui se composent de valeurs mobilières de placement, la juste valeur est déterminée en fonction du prix du marché de ces titres. La juste valeur des emprunts non courants est basée sur les taux d'intérêt actuellement pratiqués pour les émissions de dettes assorties de conditions et d'échéances comparables. La juste valeur des contrats de swap de taux d'intérêt est le montant estimatif que la contrepartie recevrait ou paierait pour résilier le contrat ; elle est égale à la valeur actuelle des futurs cash-flows estimatifs.

### m) Instruments dérivés financiers et sur matières premières

La politique du Groupe est de s'abstenir de réaliser des opérations à caractère spéculatif sur les instruments financiers ; les opérations conclues sur ce type d'instruments sont donc exclusivement dédiées à la gestion et à la couverture des risques de change ou de taux, et de fluctuation des cours des matières premières. Le Groupe conclut de ce fait périodiquement des contrats de type swaps, caps, options et contrats à terme, en fonction de la nature des risques à couvrir.

Les produits dérivés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur à la date de la conclusion du contrat, celle-ci étant ensuite réévaluée régulièrement. Le mode de comptabilisation des pertes ou gains qui en résultent diffère selon que le dérivé est ou n'est pas désigné comme un instrument de couverture et dépend, s'il s'agit d'une couverture, de la nature de l'élément couvert.

Bien qu'étant en position de couverture économique des risques, le Groupe a choisi de ne pas appliquer la comptabilité de couverture tel que définie par l'IAS 39 et a opté pour la comptabilisation de tous les instruments dérivés mis en place à leur juste valeur au bilan, les variations de la juste valeur étant constatées au compte de résultat en charges ou produits financiers pour la couverture des taux d'intérêts, en

gains (pertes) de change pour la couverture des opérations en devises et en résultat opérationnel pour la couverture des matières premières.

La juste valeur des divers instruments dérivés utilisés aux fins de couverture est indiquée à la Note 24.

## **n) Responsabilités environnementales et responsabilités produits**

Conformément à la norme IAS 37, le Groupe comptabilise les pertes et les passifs relatifs aux responsabilités environnementales et à la responsabilité produits. Par conséquent, le Groupe constate une perte dès lors qu'il dispose d'informations indiquant qu'une perte est probable et raisonnablement estimable. Lorsqu'une perte n'est ni probable ni raisonnablement estimable tout en restant possible, le Groupe fait état de ce passif éventuel dans les Notes annexes à ses états financiers consolidés.

En ce qui concerne les passifs environnementaux, le Groupe estime les pertes au cas par cas et réalise la meilleure estimation possible à partir des informations dont il dispose.

En ce qui concerne la responsabilité produits, le Groupe estime les pertes sur la base des faits et circonstances actuels, de l'expérience acquise dans des affaires similaires, du nombre de plaintes et du coût anticipé de la gestion, des frais d'avocat et, dans certains cas, des montants à verser au titre du règlement de ces affaires.

Dans le cadre de l'application de l'interprétation IFRIC 6 – Passifs résultant de la participation à un marché spécifique – déchets d'équipements électriques et électroniques, le Groupe s'assure de la gestion des déchets au titre de la Directive de l'Union européenne sur les déchets d'équipements électriques et électroniques, soit en cotisant à un éco-organisme, soit en mandatant l'utilisateur final, lesquels sont alors chargés de la collecte. Les charges relatives à ces opérations sont comptabilisées au fur et à mesure des services rendus.

## **o) Paiements fondés sur des actions**

Le Groupe gère des régimes de rémunération fondés sur des actions, réglés en instruments de capitaux propres.

Lors de l'octroi d'options, le Groupe évalue la juste valeur des instruments à la date de l'octroi. Le Groupe utilise pour les valoriser soit le modèle mathématique Black & Scholes, soit le modèle binomial. Les évolutions de valeur postérieures à la date d'octroi sont sans effet sur cette évaluation. Cette juste valeur est constatée de façon linéaire en frais de personnel sur la période d'acquisition des droits avec contrepartie en réserves.

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 2, seuls les plans octroyés après le 7 novembre 2002 et dont les droits ne sont pas acquis au 1<sup>er</sup> janvier 2005 sont évalués et comptabilisés en résultat.

## **p) Transferts et utilisation des actifs financiers**

Conformément à la norme IAS 39, le Groupe décomptabilise les actifs financiers lorsqu'il n'attend plus de flux de trésorerie futurs de ceux-ci et transfère la quasi-totalité des risques et avantages qui leur sont attachés.

## **q) Avantages du personnel**

### **(a) Obligations au titre des prestations de retraite**

Les sociétés du Groupe gèrent plusieurs régimes de retraite. Ces régimes sont financés par des versements à des compagnies d'assurance ou à des régimes de retraite en fiducie, déterminés par des calculs actuariels périodiques. Il existe, au sein du Groupe, des régimes à cotisations définies et des régimes à prestations définies.

### **Régimes à cotisations définies**

Un régime à cotisations définies est un régime au titre duquel le Groupe verse des cotisations définies à une entité distincte. Les cotisations versées au titre des régimes à cotisations définies sont constatées en charges lorsqu'elles sont dues.

Le Groupe n'a aucune obligation légale ou implicite de verser de nouvelles cotisations si le fonds ne détient pas suffisamment d'actifs pour verser à tous les salariés les prestations relatives à leurs années de service sur la période courante et sur les périodes antérieures.

### **Régimes à prestations définies**

Un régime à prestations définies précise le montant des prestations que les salariés recevront à leur retraite, lequel dépend habituellement d'un ou de plusieurs facteurs tels que l'âge, le nombre d'années de cotisation et la rémunération.

Le passif enregistré au bilan relatif aux régimes de retraite à prestations définies est la valeur actuelle des engagements à la date du bilan, ajustée des coûts des services passés non reconnus et diminuée de la juste valeur des actifs du régime. Les coûts des services passés sont comptabilisés en charges selon un mode linéaire sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient acquis au personnel.

Jusqu'au 31 décembre 2005, les gains et pertes actuariels découlant des ajustements aux situations réelles ainsi que des changements apportés aux hypothèses actuarielles étaient comptabilisés en charges ou en produits.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2006, le Groupe a changé de méthode pour retenir la méthode optionnelle qui consiste à comptabiliser l'intégralité des écarts actuariels directement en capitaux propres (IAS 19.93A s. révisée).

Au 30 juin 2005, l'application de cette possibilité aurait amélioré le résultat opérationnel de 2,3 millions d'euros et le résultat net de 1,6 million d'euros. Le Groupe, compte tenu du caractère non significatif de ce changement de politique comptable n'a pas jugé justifié de modifier le compte de résultat du 30 juin 2005.

Les engagements au titre des régimes à prestations définies sont calculés chaque année en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode prend en compte, sur la base d'hypothèses actuarielles, la probabilité de durée de service future du salarié, le niveau de rémunération futur, l'espérance de vie et la rotation du personnel. La valeur actuelle de l'engagement est déterminée en actualisant les sorties futures de fonds estimées sur la base du taux d'intérêt des obligations d'entreprises de qualité libellées dans la monnaie de paiement des prestations et dont l'échéance est proche de celle de l'engagement au titre des pensions.

1

2

3

4

### **(b) Autres obligations au titre de prestations postérieures à l'emploi**

Certaines sociétés du Groupe versent à leurs retraités des prestations pour soins de santé postérieures à l'emploi. L'ouverture de ces droits exige habituellement que le salarié ait terminé sa carrière dans la société et qu'il y ait travaillé un nombre d'années minimal.

Le coût de ces avantages est déterminé par calcul actuariel et comptabilisé en résultat sur la durée de service des salariés.

### **(c) Prestations de cessation d'emploi**

Les prestations de cessation d'emploi sont dues lorsque le contrat de travail est résilié avant la date normale de départ à la retraite ou lorsqu'un salarié accepte un licenciement volontaire en contrepartie de ces indemnités. Le Groupe comptabilise ces prestations lorsqu'il est manifestement engagé à mettre fin à l'emploi de ses salariés en exercice selon un plan officiel détaillé sans possibilité de retrait ou à verser des prestations de cessation d'emploi dans le cadre d'une offre destinée à encourager les départs volontaires. Les prestations à payer plus de 12 mois après la date du bilan sont actualisées.

## **r) Informations sectorielles**

La gestion du Groupe est basée sur une organisation par pays regroupés en secteurs géographiques pour les besoins du reporting consolidé. Ces secteurs géographiques correspondent aux régions d'origine de facturation et sont la France, l'Italie, les autres pays d'Europe, les États-Unis d'Amérique et le Canada, et le Reste du Monde.

### **s) Résultat net par action et résultat net dilué par action**

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action pour une période est calculé en divisant le résultat net part du Groupe, par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, majoré de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives.

### **t) Coûts d'emprunt**

Les coûts d'emprunt qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif qualifié sont incorporés dans le coût de cet actif. Un actif qualifié est un actif qui exige une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisé ou vendu.

Les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés en charges de la période au cours de laquelle ils sont encourus.

### **u) Utilisation de jugements et d'estimations**

La préparation des états financiers conformes aux principes comptables généralement acceptés exige que la Direction réalise des estimations et formule des hypothèses qui se traduisent dans la détermination des actifs et des passifs inscrits au bilan, des actifs et passifs éventuels, ainsi que des produits et charges enregistrés dans le compte de résultat de la période comptable considérée. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Ces estimations et ces appréciations sont régulièrement revues et se fondent sur l'expérience historique et d'autres facteurs,

notamment sur des anticipations d'événements futurs jugées raisonnables compte tenu des circonstances.

### **(a) Dépréciation des Goodwills et des immobilisations incorporelles**

Le Groupe effectue au moins une fois par an un test de dépréciation des Goodwills et des immobilisations incorporelles ayant une durée de vie utile indéfinie, conformément aux principes comptables énoncés aux Notes 1.f et 1.g. Les immobilisations incorporelles dont la durée de vie utile est définie sont amorties sur leur durée de vie utile et font également l'objet de tests de dépréciation périodiques quand apparaissent certains indicateurs de dépréciation.

L'appréciation de l'existence d'indicateurs de dépréciation repose sur des facteurs juridiques, sur les conditions de marché et sur la performance opérationnelle des activités acquises. Des événements futurs pourraient amener le Groupe à conclure à l'existence d'indicateurs de dépréciation et à la perte de valeur de certains actifs incorporels associés aux activités acquises. Toute perte de valeur résultante pourrait avoir une incidence défavorable non négligeable sur la situation financière consolidée et sur le résultat opérationnel du Groupe.

La comptabilisation des Goodwills et autres actifs incorporels fait appel au jugement de la Direction sur plusieurs points décisifs, notamment pour :

- déterminer les actifs incorporels qui ont une durée de vie indéfinie et ne doivent donc pas être amortis ;
- repérer les événements ou changements de situation pouvant indiquer qu'il y a eu dépréciation ;
- affecter les Goodwills aux unités génératrices de trésorerie ;
- calculer la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie dans le cadre des tests de dépréciation annuels des Goodwills ;
- estimer les futurs flux de trésorerie actualisés pour les tests périodiques de dépréciation des immobilisations incorporelles à durée indéfinie ; et
- déterminer la valeur recouvrable des immobilisations incorporelles à durée indéfinie aux fins des tests de dépréciation annuels.

La valeur recouvrable de l'actif concerné correspond à sa valeur sur un marché actif ou, à défaut, à la valeur actuelle des flux de trésorerie provenant des opérations courantes diminuée des investissements. Le calcul de la valeur recouvrable repose sur un nombre d'hypothèses et d'estimations. Une autre estimation faisant appel à des hypothèses différentes, tout en restant raisonnables, pourrait aboutir à de tout autres résultats.

Au 31 décembre 2006, le Groupe a appliqué les tests de dépréciation spécifiés par la norme IAS 36 à tous les actifs incorporels non amortis, et a retenu pour se faire les hypothèses et paramètres spécifiés en Note 3.

### **(b) Comptabilisation de l'impôt sur les bénéfices**

Dans le cadre de la préparation des comptes consolidés, le Groupe est tenu d'évaluer l'impôt sur les bénéfices dans chacun des pays où il est implanté. Cette opération consiste à estimer l'exposition réelle actuelle à l'impôt et à évaluer les différences temporelles découlant d'un traitement différent de postes, comme les produits constatés d'avance, aux fins fiscales et comptables. Ces différences donnent lieu à des

impôts différés actifs et passifs, qui sont constatés dans le bilan consolidé.

Le Groupe doit ensuite évaluer la recouvrabilité de l'actif d'impôt différé sur le bénéfice imposable. Seuls sont activés les impôts différés pour lesquels la recouvrabilité est probable.

Le Groupe n'a pas reconnu la totalité des actifs existants car il est probable qu'il ne pourra pas utiliser une partie de l'actif d'impôt différé avant son expiration, cette partie se composant essentiellement de pertes d'exploitation nettes reportées sur les exercices suivants et de crédits d'impôts étrangers. L'appréciation est fondée sur ses estimations du bénéfice imposable futur par territoire d'activité et sur le délai pendant lequel l'actif d'impôt différé sera recouvrable. Si les résultats réels diffèrent de ces estimations ou si le Groupe révisé ultérieurement ces estimations, il pourra être amené à ajuster la valeur de l'actif reconnue à la clôture.

### (c) Autres actifs et passifs soumis à estimation

Les autres actifs et passifs soumis à l'utilisation d'estimation comprennent les provisions pour retraite, la dépréciation des autres actifs (créances clients, stocks, actifs financiers), les stocks options, les provisions pour garantie, les frais de développement capitalisés.

### v) Nouvelles prises de position relatives aux normes IFRS

À la date de clôture des comptes consolidés, la norme suivante non encore applicable de manière obligatoire a été publiée par l'IASB et approuvée par l'Union européenne :

#### IAS 23 – Coûts d'emprunt

En mars 2007, l'IASB a amendé la norme IAS 23 – Coûts d'emprunt confirmant ainsi l'obligation d'incorporation des coûts d'emprunt au coût des actifs qualifiés, et supprimant donc l'option pour une comptabilisation immédiate en charges de ces coûts (conformité avec la norme américaine FAS 34).

Cette norme entre en vigueur de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009, une application anticipée étant autorisée. Le Groupe considère qu'il applique d'ores et déjà cette norme.

## ■ NOTE 2 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (NOTE 1 (F))

Les immobilisations incorporelles nettes s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2007	31 décembre 2006	31 décembre 2005
Marques à durée indéfinie	1 520,2	1 523,1	1 502,6
Marques à durée définie	52,7	49,7	48,8
Brevets	132,2	161,4	244,6
Autres actifs incorporels	109,8	105,8	65,3
	<b>1 814,9</b>	<b>1 840,0</b>	<b>1 861,3</b>

Les marques s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2007	31 décembre 2006	31 décembre 2005
Au début de la période	1 593,0	1 567,1	1 536,6
- Acquisitions	6,1	41,8	12,1
- Cessions	0,0	0,0	0,0
- Effet de conversion	(3,3)	(15,9)	18,4
	<b>1 595,8</b>	<b>1 593,0</b>	<b>1 567,1</b>
Amortissements cumulés	(22,9)	(20,2)	(15,7)
	<b>1 572,9</b>	<b>1 572,8</b>	<b>1 551,4</b>

Les brevets s'analysent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2007	31 décembre 2006	31 décembre 2005
Au début de la période	576,0	582,2	574,4
- Acquisitions	0,0	0,0	0,0
- Cessions	0,0	0,0	0,0
- Changements de périmètre	0,0	0,0	0,0
- Effet de conversion	(1,4)	(6,2)	7,8
	<b>574,6</b>	<b>576,0</b>	<b>582,2</b>
Amortissements cumulés	(442,4)	(414,6)	(337,6)
	<b>132,2</b>	<b>161,4</b>	<b>244,6</b>

Pour le premier semestre 2007, les dotations aux amortissements relatives aux actifs incorporels (y compris les frais de développement capitalisés) s'élèvent à 41,6 millions d'euros (50,0 millions d'euros pour le premier semestre 2006 ; 55,2 millions d'euros pour le premier semestre 2005) incluant les amortissements des marques et brevets qui s'analysent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Brevets	Marques	Total
France	(15,4)	(0,9)	(16,3)
Italie	(7,7)	0,0	(7,7)
Autres pays d'Europe	(2,1)	(0,2)	(2,3)
USA/Canada	(2,7)	(1,0)	(3,7)
Reste du monde	(0,9)	(0,7)	(1,6)
	<b>(28,8)</b>	<b>(2,8)</b>	<b>(31,6)</b>

Les dotations prévisionnelles aux amortissements des brevets et des marques sur les cinq prochains exercices sont les suivantes :

<i>(en millions d'euros)</i>	Brevets	Marques	Total
2nd semestre 2007	28,8	2,8	31,6
2008	46,1	5,4	51,5
2009	28,8	5,1	33,9
2010	17,3	4,6	21,9
2011	11,5	4,2	15,7

Les autres actifs incorporels s'analysent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2007	31 décembre 2006	31 décembre 2005
Frais de développement capitalisés	65,0	56,9	38,2
Logiciels	13,4	14,0	11,6
Autres	31,4	34,9	15,5
	<b>109,8</b>	<b>105,8</b>	<b>65,3</b>

1

2

3

4

### NOTE 3 - GOODWILLS (NOTE 1 (G))

Les Goodwills s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2007	31 décembre 2006	31 décembre 2005
<b>TOTAL</b>	<b>1 692,3</b>	<b>1 633,2</b>	<b>1 780,0</b>
dont :			
- France	591,4	589,1	613,2
- Italie	307,6	307,6	378,9
- Autres pays d'Europe	137,8	137,7	137,6
- USA/Canada	306,7	311,2	308,8
- Reste du monde	348,8	287,6	341,5
	<b>1 692,3</b>	<b>1 633,2</b>	<b>1 780,0</b>

L'affectation géographique des Goodwills s'appuie sur la valeur de la société acquise déterminée à la date de la transaction et sur les synergies avec les sociétés existantes.

Dans les zones « Autres pays d'Europe » et « Reste du monde » aucun Goodwill alloué de façon définitive à une UGT n'est supérieur à 10 % du total.

Les variations des Goodwills s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2007	31 décembre 2006	31 décembre 2005
Au début de la période	1 633,2	1 780,0	1 335,1
- Acquisitions	52,1	58,1	392,0
- Ajustements	9,7	(156,3)	0,0
- Effet de conversion	(2,7)	(48,6)	52,9
<b>À LA FIN DE LA PÉRIODE</b>	<b>1 692,3</b>	<b>1 633,2</b>	<b>1 780,0</b>

Les ajustements de Goodwill incluent en 2006 le reversement d'un passif d'impôt différé qui avait été reconnu en contrepartie du Goodwill dans les comptes d'une filiale italienne lors de l'acquisition de Legrand en 2002.

Aux fins de tests de dépréciation, un Goodwill a été attribué aux divers pays, regroupant les filiales correspondant au niveau le plus bas d'unités génératrices de trésorerie.

Ces pays, auxquels un Goodwill a été attribué, font l'objet de tests de dépréciation chaque année et dans le cas où

des événements ou circonstances particulières pourraient entraîner une perte de valeur. Une comparaison est faite entre la valeur comptable des groupes d'actifs correspondants, y compris le Goodwill, et la valeur d'utilité des filiales du pays.

La valeur d'utilité correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus des filiales concernées.

Pour la période close au 31 décembre 2006, les paramètres relatifs aux tests de dépréciation sont les suivants :

	Méthode pour déterminer la valeur recouvrable	Valeur nette comptable du Goodwill	Valeur nette comptable des marques à durée de vie indéfinie	Valeur d'utilité	
				Taux d'actualisation (après impôt)	Taux de croissance à l'infini
France		589,1	849,3	9 %	2 à 3 %
Italie		307,6	414,3	9 %	2 à 3 %
Autres pays d'Europe	Valeur d'utilité	137,7	137,3	9 à 11 %	2 à 3 %
USA/Canada		311,2	115,1	10 %	2 à 3 %
Reste du monde		287,6	7,1	9 à 14 %	3 à 5 %
		<b>1 633,2</b>	<b>1 523,1</b>		

Pour la période close au 31 décembre 2005, les paramètres relatifs aux tests de dépréciation sont les suivants :

	Méthode pour déterminer la valeur recouvrable	Valeur nette comptable du Goodwill	Valeur nette comptable des marques à durée de vie indéfinie	Valeur d'utilité	
				Taux d'actualisation (après impôt)	Taux de croissance à l'infini
France		613,2	815,3	8 %	2 à 3 %
Italie		378,9	414,3	8 %	2 à 3 %
Autres pays d'Europe	Valeur d'utilité	137,6	137,3	8 à 12 %	2 à 3 %
USA/Canada		308,8	128,6	8 %	2 à 3 %
Reste du monde		341,5	7,1	8 à 12 %	2 à 5 %
		<b>1 780,0</b>	<b>1 502,6</b>		

Pour les périodes closes le 30 juin 2007, 31 décembre 2006 et 31 décembre 2005, il n'existe pas d'identification de perte de valeur comptable des Goodwills.

Les acquisitions de filiales (sous déduction de la trésorerie acquise) se sont élevées à 83,3 millions d'euros au cours du premier semestre 2007, 60,4 millions d'euros au cours du premier semestre 2006 et 31,1 millions d'euros au cours du premier semestre 2005.

Allocation du prix d'acquisition :

<i>(en millions d'euros)</i>	Période de 6 mois close le 30 juin 2007	Période de 12 mois close le	
		31 décembre 2006	31 décembre 2005
- Marques	6,1	41,8	12,1
- Impôts différés sur Marques	(2,1)	(14,2)	(4,2)
- Autres immobilisations incorporelles	-	22,5	-
- Impôts différés sur autres immobilisations incorporelles	-	(7,4)	-
- Goodwill	52,1	58,1	392,0

L'allocation du prix d'acquisition des sociétés acquises dans les 12 derniers mois n'est pas définitive ; en conséquence, les Goodwills qui y sont attachés peuvent être valorisés sur une base provisoire au 30 juin ou au 31 décembre de l'année d'acquisition et sont ajustés au cours de la période suivante sur la base de l'allocation définitive.

## ■ NOTE 4 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES (NOTE 1 (H))

### a) Répartition des actifs corporels nets par zone géographique

Les immobilisations corporelles nettes, incluant les biens loués capitalisés, s'analysent comme suit au 30 juin 2007 :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2007					Total
	France	Italie	Autres pays d'Europe	USA/Canada	Reste du monde	
Terrains	23,9	5,5	15,2	2,6	20,1	67,3
Constructions	126,4	84,8	43,5	20,9	26,2	301,8
Matériel et outillage	131,3	79,1	36,1	23,3	40,8	310,6
Immobilisations en cours et autres immobilisations	31,8	13,9	11,8	21,3	16,8	95,6
	<b>313,4</b>	<b>183,3</b>	<b>106,6</b>	<b>68,1</b>	<b>103,9</b>	<b>775,3</b>

Dans la totalité de ces immobilisations corporelles, un montant de 19,3 millions d'euros est disponible à la vente. Ces biens disponibles à la vente sont valorisés à la valeur la plus faible entre la valeur de marché et la valeur nette comptable.

Les immobilisations corporelles nettes, incluant les biens loués capitalisés, s'analysaient comme suit au 31 décembre 2006 :

31 décembre 2006						
(en millions d'euros)	France	Italie	Autres pays d'Europe	USA/Canada	Reste du monde	Total
Terrains	24,1	5,5	17,5	2,7	20,9	70,7
Constructions	131,5	86,1	44,0	21,0	26,2	308,8
Matériel et outillage	135,0	80,2	36,2	26,3	42,0	319,7
Immobilisations en cours et autres immobilisations	33,7	8,3	13,5	21,8	12,7	90,0
	<b>324,3</b>	<b>180,1</b>	<b>111,2</b>	<b>71,8</b>	<b>101,8</b>	<b>789,2</b>

Les immobilisations corporelles nettes, incluant les biens loués capitalisés, s'analysaient comme suit au 31 décembre 2005 :

31 décembre 2005						
(en millions d'euros)	France	Italie	Autres pays d'Europe	USA/Canada	Reste du monde	Total
Terrains	24,0	5,5	20,0	3,0	19,4	71,9
Constructions	134,9	89,5	64,0	24,6	25,1	338,1
Matériel et outillage	137,1	84,0	37,7	30,6	36,1	325,5
Immobilisations en cours et autres immobilisations	34,7	6,3	16,6	29,0	11,5	98,1
	<b>330,7</b>	<b>185,3</b>	<b>138,3</b>	<b>87,2</b>	<b>92,1</b>	<b>833,6</b>

## b) Analyse des variations des immobilisations corporelles

Les variations des immobilisations sur le premier semestre 2007 s'analysent comme suit :

30 juin 2007						
(en millions d'euros)	France	Italie	Autres pays d'Europe	USA/Canada	Reste du monde	Total
Acquisitions	18,9	17,2	7,5	4,9	8,2	56,7
Cessions	(0,8)	(0,2)	(0,1)	(0,1)	(4,3)	(5,5)
Dotations aux amortissements	(28,0)	(13,7)	(9,2)	(7,7)	(8,5)	(67,1)
Transferts et changements du périmètre de consolidation	(1,0)	(0,1)	(2,2)	0,8	4,0	1,5
Effet de conversion	0,0	0,0	(0,6)	(1,6)	2,7	0,5
	<b>(10,9)</b>	<b>3,2</b>	<b>(4,6)</b>	<b>(3,7)</b>	<b>2,1</b>	<b>(13,9)</b>

30 juin 2007							
(en millions d'euros)	Acquisitions	Transferts d'immobilisations en cours	Cessions	Dotations aux amortissements	Transferts et changements du périmètre de consolidation	Effet de conversion	Total
Terrains	0,0	0,0	(0,8)	(0,3)	(2,2)	(0,1)	(3,4)
Constructions	2,1	2,4	(0,4)	(11,0)	0,2	(0,3)	(7,0)
Matériel et outillage	22,0	17,7	(3,9)	(47,7)	1,6	1,2	(9,1)
Immobilisations en cours et autres immobilisations	32,6	(20,1)	(0,4)	(8,1)	1,9	(0,3)	5,6
	<b>56,7</b>	<b>0,0</b>	<b>(5,5)</b>	<b>(67,1)</b>	<b>1,5</b>	<b>0,5</b>	<b>(13,9)</b>

Les variations des immobilisations sur l'exercice 2006 s'analysaient comme suit :

31 décembre 2006						
(en millions d'euros)	France	Italie	Autres pays d'Europe	USA/Canada	Reste du monde	Total
Acquisitions	48,6	22,8	15,3	14,3	17,7	118,7
Cessions	(4,2)	(0,3)	(24,8)	(1,0)	(1,3)	(31,6)
Dotations aux amortissements	(57,8)	(27,7)	(19,2)	(20,3)	(17,0)	(142,0)
Transferts et changements du périmètre de consolidation	7,0	0,0	1,4	0,5	17,2	26,1
Effet de conversion	0,0	0,0	0,2	(8,9)	(6,9)	(15,6)
	<b>(6,4)</b>	<b>(5,2)</b>	<b>(27,1)</b>	<b>(15,4)</b>	<b>9,7</b>	<b>(44,4)</b>

31 décembre 2006							
(en millions d'euros)	Acquisitions	Transferts d'immobilisations en cours	Cessions	Dotations aux amortissements	Transferts et changements du périmètre de consolidation	Effet de conversion	Total
Terrains	0,1	0,0	(2,6)	(1,1)	3,7	(1,3)	(1,2)
Constructions	4,5	12,5	(17,8)	(28,6)	4,6	(4,5)	(29,3)
Matériel et outillage	45,0	43,4	(9,9)	(95,1)	16,5	(5,7)	(5,8)
Immobilisations en cours et autres immobilisations	69,1	(55,9)	(1,3)	(17,2)	1,3	(4,1)	(8,1)
	<b>118,7</b>	<b>0,0</b>	<b>(31,6)</b>	<b>(142,0)</b>	<b>26,1</b>	<b>(15,6)</b>	<b>(44,4)</b>

Les variations des immobilisations sur l'exercice 2005 s'analysaient comme suit :

31 décembre 2005						
(en millions d'euros)	France	Italie	Autres pays d'Europe	USA/Canada	Reste du monde	Total
Acquisitions	38,2	21,5	15,1	15,4	13,0	103,2
Cessions	(2,3)	(0,9)	(6,5)	(7,0)	(1,0)	(17,7)
Dotations aux amortissements	(58,1)	(31,2)	(22,1)	(19,6)	(13,0)	(144,0)
Transferts et changements du périmètre de consolidation	(1,0)	33,1	8,6	0,4	7,3	48,4
Effet de conversion	0,0	0,0	1,2	12,0	14,5	27,7
	<b>(23,2)</b>	<b>22,5</b>	<b>(3,7)</b>	<b>1,2</b>	<b>20,8</b>	<b>17,6</b>

1

2

3

4

31 décembre 2005							
(en millions d'euros)	Acquisitions	Transferts d'immobilisations en cours	Cessions	Dotations aux amortissements	Transferts et changements du périmètre de consolidation	Effet de conversion	Total
Terrains	0,0	0,1	(1,9)	(0,5)	1,3	3,2	2,2
Constructions	4,1	4,4	(6,1)	(23,0)	33,1	8,3	20,8
Matériel et outillage	43,2	24,9	(7,3)	(101,8)	6,9	10,5	(23,6)
Immobilisations en cours et autres immobilisations	55,9	(29,4)	(2,4)	(18,7)	7,1	5,7	18,2
	<b>103,2</b>	<b>0,0</b>	<b>(17,7)</b>	<b>(144,0)</b>	<b>48,4</b>	<b>27,7</b>	<b>17,6</b>

### c) Les immobilisations corporelles correspondant à des biens loués (location financement) capitalisés s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2007	31 décembre 2006	31 décembre 2005
Terrains	3,8	3,8	3,9
Constructions	29,7	35,9	32,6
Matériel et outillage	36,2	38,7	38,1
	<b>69,7</b>	<b>78,4</b>	<b>74,6</b>
Amortissements cumulés	(40,4)	(44,3)	(41,2)
	<b>29,3</b>	<b>34,1</b>	<b>33,4</b>

### d) Les obligations découlant de ces contrats de location financement sont enregistrées au bilan :

(en millions d'euros)	30 juin 2007	31 décembre 2006	31 décembre 2005
Emprunts non courants	10,0	9,3	16,1
Emprunts courants	4,8	6,9	8,9
	<b>14,8</b>	<b>16,2</b>	<b>25,0</b>

### e) L'échéancier des loyers minimaux relatifs aux biens loués capitalisés (location financement) se présente comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2007	31 décembre 2006	31 décembre 2005
Moins d'un an	5,3	6,6	7,8
Un à deux ans	4,6	4,5	8,2
Deux à trois ans	1,8	1,7	4,3
Trois à quatre ans	1,6	1,5	1,5
Quatre à cinq ans	1,7	1,3	1,4
Au-delà de cinq ans	1,0	1,8	3,4
	<b>16,0</b>	<b>17,4</b>	<b>26,6</b>
Dont intérêts	(1,2)	(1,2)	(1,6)
<b>VALEUR ACTUALISÉE DES LOYERS FUTURS MINIMAUX</b>	<b>14,8</b>	<b>16,2</b>	<b>25,0</b>

## ■ NOTE 5 - PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET AUTRES TITRES IMMOBILISÉS

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2007	31 décembre 2006	31 décembre 2005
Participations dans les entreprises associées	11,2	10,5	9,5

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2007	31 décembre 2006	31 décembre 2005
Autres titres immobilisés	5,4	5,0	4,1

## ■ NOTE 6 - STOCKS ET EN-COURS (NOTE 1 (II))

Les stocks et en-cours s'analysent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2007	31 décembre 2006	31 décembre 2005
Matières premières, fournitures et emballages	235,1	199,3	171,7
Produits semi-finis	120,9	110,5	93,4
Produits finis	367,6	322,5	276,7
	<b>723,6</b>	<b>632,3</b>	<b>541,8</b>
Provisions pour dépréciation	(85,9)	(72,2)	(67,3)
	<b>637,7</b>	<b>560,1</b>	<b>474,5</b>

## ■ NOTE 7 - CRÉANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS (NOTE 1 (E))

Le Groupe réalise plus de 95 % de son chiffre d'affaires auprès de distributeurs de matériel électrique, dont les deux principaux représentent approximativement 25 % du chiffre d'affaires net consolidé.

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2007	31 décembre 2006	31 décembre 2005
Créances clients	731,6	559,7	513,4
Comptes rattachés	101,5	90,4	79,4
	<b>833,1</b>	<b>650,1</b>	<b>592,8</b>
Provisions pour dépréciation	(25,9)	(29,3)	(29,6)
	<b>807,2</b>	<b>620,8</b>	<b>563,2</b>

## ■ NOTE 8 - AUTRES CRÉANCES

Les autres actifs circulants s'analysent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2007	31 décembre 2006	31 décembre 2005
Créance Personnel	5,4	4,1	4,8
Autres créances	37,8	33,0	36,4
Charges constatées d'avance	24,0	18,1	18,8
Autres taxes	72,1	77,0	67,5
	<b>139,3</b>	<b>132,2</b>	<b>127,5</b>

1

2

3

4

## ■ NOTE 9 - VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à la valeur de marché, laquelle est très proche de la valeur nette comptable.

## ■ NOTE 10 - CAPITAL SOCIAL ET RÉSULTAT NET PAR ACTION

Le détail ci-dessous donne l'évolution du capital social au 30 juin 2007 :

		Nombre d'actions	Nominal (en euros)	Valeur du capital (en euros)	Prime d'émission (en euros)
Au 31/12/2005		759 350 900	1	759 350 900	
24/02/2006	Regroupement, augmentation de la valeur nominale et diminution du nombre d'actions	189 837 725	4	759 350 900	
11/04/2006	Augmentation capital par appel public à l'épargne	43 689 298	4	174 757 192	688 106 444
11/04/2006	Augmentation capital réservée à GP financière New Sub 1 SCS par compensation de créance	33 862 914	4	135 451 656	533 340 895
02/05/2006	Augmentation capital réservée aux salariés	2 303 439	4	9 213 756	36 279 164
Au 31/12/2006		269 693 376	4	1 078 773 504	1 257 726 503
06/2007	Souscription d'actions du plan d'options 2003	754 166	4	3 016 664	
Au 30/06/2007		270 447 542	4	1 081 790 168	1 257 726 503

Il existe actuellement une seule catégorie d'actions constituée d'actions ordinaires. Depuis le 24 février 2006, la valeur nominale d'une action est de 4 euros.

Le 7 avril 2006, Legrand a été introduite en bourse sur le marché Eurolist d'Euronext Paris. Le prix de l'offre à prix ouvert et du placement global a été fixé à 19,75 euros par action. L'augmentation de capital par appel public à l'épargne représente un apport en numéraire de 862,9 millions d'euros.

L'augmentation de capital réservée aux salariés représente un apport en numéraire de 36,4 millions d'euros après décote de 20 %. Le montant de la décote, soit 9,1 millions d'euros a été comptabilisé en autres charges opérationnelles au deuxième trimestre 2006.

La somme de ces deux augmentations de capital, sur lesquelles ont été imputés les frais liés à l'introduction en bourse de 33,1 millions d'euros, représente ainsi un apport total en numéraire de 866,2 millions d'euros à fin décembre 2006.

À l'issue de ces deux augmentations de capital, les principaux actionnaires du Groupe, KKR et Wendel Investissement, détenaient chacun environ 30 % du capital.

Certains actionnaires ont pris, lors de l'introduction en bourse, des engagements de conservation des titres sur des durées variables allant de 6 à 18 mois (voir note d'opération enregistrée sous le numéro 06 082 auprès de l'AMF le 22 mars 2006).

Dans le cadre du plan d'options de souscription d'action 2003 (Note 11), 754 166 actions ont été souscrites en juin 2007 représentant une augmentation de capital d'un montant de 3,0 millions d'euros.

### a) Rachat d'actions

Le 21 mars 2007, le Groupe a mis en œuvre un programme de rachat d'actions autorisé par l'Assemblée générale

des actionnaires du 24 février 2006. Ce programme, dont les objectifs et les modalités sont récapitulés dans le descriptif de rachat d'actions propres déposé auprès de l'AMF le 21 mars 2007, portait sur un montant maximum de 200 millions d'euros.

L'Assemblée générale du 15 mai 2007 a autorisé un nouveau programme de rachat d'actions dont le descriptif a été déposé auprès de l'AMF le 3 mai 2007. Ce programme porte sur un montant maximum de 650 millions d'euros. Il a débuté le 15 mai 2007 et prendra fin au plus tard le 15 novembre 2008.

Au 30 juin 2007, dans le cadre de ces programmes de rachat, 4 067 657 actions ont été rachetées pour une valeur de 102 081 452 euros, l'affectation de ces rachats se répartissant entre :

- la mise en œuvre de tout plan d'option d'achat d'actions pour 2 200 000 actions et pour une valeur de 54 750 339 euros ;
- l'attribution d'actions à un FCPE dans le cadre de la participation aux résultats pour 80 000 actions et pour une valeur de 1 993 600 euros ;
- l'annulation des titres rachetés pour 1 787 657 actions et une valeur de 45 337 513 euros.

### b) Contrat de liquidité

Le 29 mai 2007, le Groupe a confié à un organisme financier la mise en œuvre d'un contrat de liquidité portant sur ses actions ordinaires cotées sur le marché Eurolist d'Euronext Paris et conforme à la Charte de Déontologie de l'AFEI approuvée par la décision de l'AMF du 22 mars 2005.

Pour la mise en œuvre de ce contrat, 7,0 millions d'euros ont été affectés au compte de liquidité au 30 juin 2007. À cette date, le Groupe détient 47 330 actions dans le cadre de ce contrat pour une valeur de 1 250 035 euros, le solde de ce contrat s'élève à 5,7 millions d'euros.

### c) Résultat net par action

Le résultat net par action calculé sur le nombre moyen d'actions ordinaires se présente comme suit :

	30 juin 2007	30 juin 2006	30 juin 2005
Résultat net revenant à Legrand <i>(en millions d'euros)</i>	195,2	63,3	59,6
Actions ordinaires : - fin de période	270 447 542	269 693 376	189 837 725
- moyenne	268 746 085	225 078 188	189 837 725
Options attribuées	4 023 995	2 663 529	2 866 129
Résultat net par action <i>(euros)</i> (Note 1(s))*	0,726	0,281	0,314
Résultat net dilué par action <i>(euros)</i> (Note 1(s))*	0,716	0,277	0,309
Dividendes versés par action <i>(euros)</i>	0,500	0,410	0,000

\* Le 24 février 2006, le nombre d'actions a été divisé par 4. De ce fait, le résultat net par action et le résultat net dilué par action ont été recalculés à fin juin 2005.

Le résultat net par action et le résultat net dilué par action publiés au 30 juin 2005, avant division, étaient respectivement de 0,078 et 0,077 euro.

Dans le cadre de l'augmentation de capital intervenue lors de l'introduction en bourse au cours du second trimestre 2006, le Groupe a émis 79 855 651 actions qui ont été prises en compte *pro rata temporis* dans le nombre moyen d'actions sur le premier semestre 2006, conformément à IAS 33. Si l'émission de ces actions était intervenue le 1<sup>er</sup> janvier 2006, les résultats nets par action de base et dilué par action auraient été respectivement de 0,235 euro et 0,232 euro au 30 juin 2006.

Dans le cadre de la souscription du plan d'options 2003, intervenue au cours du premier semestre 2007, le Groupe a émis 754 166 actions qui ont été prises en compte *pro rata temporis* dans le nombre moyen d'actions sur le premier semestre 2007, conformément à IAS 33. Si l'émission de ces actions était intervenue le 1<sup>er</sup> janvier 2007, les résultats nets par action de base et dilué par action auraient été respectivement de 0,722 euro et 0,711 euro au 30 juin 2007.

## ■ NOTE 11 - PLANS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS, PLANS D' ACTIONS GRATUITES, PARTICIPATION ET INTÉRESSEMENT DES SALARIÉS AUX BÉNÉFICES

### a) Plans d'options sur actions 2003-2004-2005 de Legrand

La Société est dotée d'un plan d'options sur actions dans le cadre duquel des options peuvent être octroyées en vue d'acquérir un nombre déterminé d'actions ordinaires de la Société à un prix d'exercice fixé à l'origine à 1,00 euro par action pour les options attribuées au cours des exercices 2003 et 2004 et à 1,40 euro par action pour les options attribuées en 2005. Lors de l'Assemblée générale du 24 février 2006, les actionnaires ont décidé le regroupement des actions à

raison de 1 action nouvelle pour 4 actions anciennes et de porter le nominal de 1 à 4 euros par action. En conséquence, le prix de levée des options a été porté à 4 euros pour les options attribuées au cours des exercices 2003 et 2004 et à 5,60 euros pour les options attribuées en 2005. Les options non octroyées à la date de cotation de Legrand, soit 423 263 options, ne seront plus attribuées. Au premier semestre 2007, 754 166 actions ont été exercées, le solde sera exerçable au cours des prochaines années en fonction des dates de levées prévues dans le plan.

Information sur les options de souscription	Plan 2003	Plan 2004	Plan 2005	Total
Date du Conseil d'administration	5/06/2003	30/01/2004	7/02/2005	
Nombre total d'actions pouvant être souscrites	2 000 830	508 250	173 750	2 682 830
<i>dont nombre pouvant être souscrites par les mandataires sociaux</i>	0	0	0	0
Modalités d'exercice	À hauteur de 2/3, 4 années après l'attribution et obligation de levée dans un délai de 60 jours. À hauteur de 1/3, 5 années après l'attribution et obligation de levée dans un délai de 60 jours.			
Prix de souscription	4 euros	4 euros	5,60 euros	
Options de souscription d'actions annulées durant l'exercice 2006	(76 300)			(76 300)
Options souscrites au cours du 1 <sup>er</sup> semestre 2007	(754 166)	0	0	(754 166)
<b>Options de souscription d'actions restantes au 30/06/2007</b>	<b>1 170 364</b>	<b>508 250</b>	<b>173 750</b>	<b>1 852 364</b>

Au 30 juin 2007, les options de souscription d'actions sont exerçables à hauteur de 528 693 options, et seront exerçables à hauteur de 980 504 options en 2008, 285 250 options en 2009 et 57 917 options en 2010.

Dans l'hypothèse où l'ensemble de ces options seraient exercées, cela représenterait une dilution de 0,7 % du capital de la Société.

## b) Plans d'actions gratuites et d'options de souscription ou d'achat 2007 de Legrand

### (a) Plan d'actions gratuites

L'Assemblée générale du 15 mai 2007 a autorisé le Conseil d'administration de la Société à consentir en une ou plusieurs fois, à certains membres du personnel salarié ou aux mandataires sociaux de la Société et de ses filiales, des actions gratuites représentant un pourcentage maximum de 5 % du capital social augmenté des actions qui seront émises à la suite de la levée des options.

Information sur le plan d'actions gratuites	Plan 2007
Date du Conseil d'administration	15/05/2007
Nombre total d'actions gratuites attribuées	533 494
dont nombre d'actions gratuites attribuées aux mandataires sociaux	26 427
Modalités d'attribution	À l'issue d'une durée de 2 ans ou de 4 ans sauf démission ou licenciement pour faute lourde
Actions gratuites annulées au cours du 1 <sup>er</sup> semestre 2007	0
<b>Actions gratuites au 30/06/2007</b>	<b>533 494</b>

Dans l'hypothèse où l'ensemble de ces actions seraient attribuées définitivement, cela représenterait une dilution de 0,2 % du capital de la Société.

### (b) Plan d'options de souscription ou d'achat d'actions 2007

L'Assemblée générale du 15 mai 2007 a autorisé le Conseil d'administration de la Société à consentir en une ou plusieurs fois, à certains membres du personnel salarié ou aux mandataires sociaux de la Société et de ses filiales, des

options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la Société ou à l'achat d'actions de la Société représentant un pourcentage maximum de 5 % du capital social augmenté des actions qui seront émises à la suite de la levée des options.

Information sur les options de souscription ou d'achat d'actions	Plan 2007
Date du Conseil d'administration	15/05/2007
Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou achetées	1 638 137
dont nombre pouvant être souscrites ou achetées par les mandataires sociaux	79 281
Modalités d'exercice	À l'issue d'une durée de 4 ans sauf démission ou licenciement pour faute lourde
Prix de souscription ou d'achat	25,20 euros
Options de souscription ou d'achat d'actions annulées au cours du 1 <sup>er</sup> semestre 2007	0
<b>Options de souscription ou d'achat d'actions restantes au 30/06/2007</b>	<b>1 638 137</b>

Dans l'hypothèse où l'ensemble de ces options seraient exercées, cela représenterait une dilution de 0,6 % du capital de la Société.

Le Groupe a appliqué la norme IFRS 2 pour l'ensemble de ces plans (notes 11 (a) et 11 (b)) et a, de ce fait, comptabilisé une charge de 2,5 millions d'euros au 30 juin 2007.

## c) Plans d'options sur actions de Legrand France

En mai 1999, l'Assemblée générale a autorisé la mise en place d'un nouveau plan d'options sur actions au bénéfice de l'ensemble des salariés du Groupe en France, portant sur

un maximum de 700 000 options d'achat ou de souscriptions d'actions ordinaires ou d'actions à dividende prioritaire sans droit de vote jusqu'en mai 2004. Le 13 décembre 1999, la Société a mis en place un plan d'options d'achat d'actions ordinaires au bénéfice de l'ensemble des salariés du Groupe en France remplissant les conditions d'ancienneté requises. Les options attribuées, dont le prix d'exercice était égal à la moyenne des cotations du titre au cours des 20 séances de bourse ayant précédé la date d'attribution, ont pu être exercées au cours des deux années qui ont suivi une période d'interdiction d'exercice de cinq ans et ont été annulées en cas de licenciement pour faute lourde.

Le 21 novembre 2000, la Société a mis en place un plan d'options de souscription d'actions au bénéfice de l'ensemble des salariés du Groupe en France remplissant les conditions d'ancienneté requises. Au terme de ce plan, les options, offertes à un prix défini par référence au cours de l'action constaté à la Bourse de Paris sur les 20 séances de bourse précédant la date d'attribution, pourront être exercées au cours des deux années qui suivront la période d'interdiction d'exercice de cinq ans.

Le 13 novembre 2001, la Société a mis en place un plan d'options de souscription d'actions au bénéfice de l'ensemble des salariés du Groupe en France remplissant les conditions d'ancienneté requises. Au terme de ce plan, les options, offertes à un prix défini par référence au cours de l'action constaté sur les 20 séances de bourse précédant la date d'attribution, pourront être exercées au cours des trois années qui suivront la période d'interdiction d'exercice de quatre ans.

Les détenteurs d'options accordées par Legrand France (autres que celles octroyées dans le cadre du plan de 2001) ont le droit d'échanger les actions ordinaires résultant de l'exercice de ces options contre des actions de Schneider Electric conformément à un engagement de Schneider Electric vis-à-vis des titulaires d'options, pris lors de son offre publique d'achat sur Legrand France.

Le 10 décembre 2002, la société Legrand et Schneider Electric ont conclu une option d'achat et de vente par laquelle Schneider Electric s'est engagé à vendre à Legrand, à la demande de Legrand, et Legrand s'est engagé à acheter, à la demande de Schneider Electric, la totalité des actions ordinaires de Legrand France détenues par Schneider Electric du fait de l'exercice de ces options. L'option d'achat peut être exercée par Legrand pendant 6 mois à compter de la date à laquelle Schneider Electric devient le propriétaire des actions Legrand France et l'option de vente peut être exercée par Schneider Electric après 6 mois et 15 jours à compter de la date à laquelle Schneider Electric devient le propriétaire des actions Legrand France, et dans tous les cas, au plus tard 12 mois après ladite date.

Les options qui bénéficient de l'engagement de liquidité de Schneider peuvent être exercées jusqu'en novembre 2007.

L'Assemblée générale des actionnaires de Legrand France a approuvé une distribution de réserves à hauteur de 375 millions d'euros en 2003 et de 675 millions d'euros au début de 2004. La valeur et le nombre des options ont été ajustés en conséquence.

Le Conseil d'administration du 2 novembre 2005 a décidé de proposer une liquidité jusqu'au 19 mai 2006 sur les options 2001 aux salariés concernés du Groupe en cas d'introduction en bourse. Suite à cette introduction, la liquidité a été mise en œuvre au cours du deuxième trimestre 2006.

Nature des plans	Souscription	
	2000	2001
<b>Date d'attribution des options</b>		
<b>Nature des actions</b>	<b>Ordinaires</b>	<b>Ordinaires</b>
Nombre de bénéficiaires	8 999	9 122
Options exerçables à compter du	11/2005	11/2005
Date limite d'exercice des options	11/2007	11/2008
Prix d'exercice des options (en euros) avant distribution des réserves	191,50	143,00
Prix d'exercice des options (en euros) après distribution des réserves	140,19	104,68
<b>NOMBRE D'OPTIONS ATTRIBUÉES</b>	<b>124 240</b>	<b>178 766</b>
Options annulées	(18)	
<b>Solde au 31 décembre 2002</b>	<b>124 222</b>	<b>178 766</b>
Options émises dans le cadre de la distribution des réserves au 15 nov. 2003	16 218	21 353
Options exercées		
Options annulées	(372)	(372)
<b>Solde au 31 décembre 2003</b>	<b>140 068</b>	<b>199 747</b>
Options émises dans le cadre de la distribution des réserves au 30 mars 2004	38 002	52 996
Options exercées		
Options annulées	(9)	
<b>Solde au 31 décembre 2004</b>	<b>178 061</b>	<b>252 743</b>
Options exercées	(38 265)	
Options annulées	(95)	(95)
<b>Solde au 31 décembre 2005</b>	<b>139 701</b>	<b>252 648</b>
Options exercées	(64 247)	(244 704)
Options annulées	(240)	(465)
<b>Solde au 31 décembre 2006</b>	<b>75 214</b>	<b>7 479</b>
Options exercées	(19 193)	
Options annulées	(112)	
<b>SOLDE AU 30 JUIN 2007</b>	<b>55 909</b>	<b>7 479</b>

### d) Participation et intéressement des salariés aux bénéfices

La législation en vigueur fait obligation aux sociétés françaises de verser à leurs salariés une participation aux fruits de l'expansion dès lors que le bénéfice après impôt atteint un certain niveau. Les sommes distribuées à ce titre sont généralement bloquées pendant cinq ans et portent intérêt à des taux préalablement négociés s'échelonnant de 5 à 6 %.

Indépendamment de cette obligation, certaines sociétés françaises et filiales étrangères du Groupe réservent à leurs salariés une quote-part de leur résultat, selon des formules d'intéressement négociées au niveau de chaque entreprise.

Une provision de 16,7 millions d'euros relative aux charges de participation et intéressement a été comptabilisée au titre du premier semestre 2007 (cette provision était de 17,3 millions d'euros pour le premier semestre 2006 et 13,6 millions d'euros pour le premier semestre 2005).

## ■ NOTE 12 - RÉSERVES ET RÉSERVES DE CONVERSION

### a) Réserves

Les réserves consolidées non distribuées de Legrand et de ses filiales s'élèvent à 1 191,3 millions d'euros au 30 juin 2007.

Les réserves sociales de Legrand sont distribuables à hauteur de 1 953,1 millions d'euros à cette même date.

### b) Réserves de conversion

Comme indiqué à la Note 1 (c), la réserve de conversion permet de constater les effets des fluctuations monétaires dans les états financiers des filiales à l'occasion de la conversion de ceux-ci en euros.

La réserve de conversion intègre les fluctuations des devises ci-après :

(en millions d'euros)	30 juin 2007	31 décembre 2006	31 décembre 2005
Dollar américain	(135,4)	(132,0)	(79,5)
Autres devises	(1,7)	(4,6)	15,2
	<b>(137,1)</b>	<b>(136,6)</b>	<b>(64,3)</b>

La ligne « Autres devises » concerne principalement les monnaies de la zone Reste du monde et des autres pays d'Europe au 30 juin 2007 et au 31 décembre 2006, les monnaies des autres pays d'Europe au 31 décembre 2005.

## ■ NOTE 13 - TITRES SUBORDONNÉS À DURÉE INDÉTERMINÉE (TSDI)

En décembre 1990 et mars 1992, Legrand France a émis au pair des titres subordonnés à durée indéterminée (TSDI) pour un montant nominal de respectivement 457 millions d'euros et 305 millions d'euros.

Ces deux émissions ont été entièrement amorties en février 2006 et mars 2007 respectivement.

L'amortissement de la valeur comptable résiduelle du TSDI enregistrée au bilan se présente comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2007	31 décembre 2006	31 décembre 2005
À moins d'un an	0,0	9,5	19,0
À plus d'un an	0,0	0,0	9,5
À plus de 2 ans	0,0	0,0	0,0
À plus de 3 ans	0,0	0,0	0,0
	<b>0,0</b>	<b>9,5</b>	<b>28,5</b>

Les émissions de TSDI ont donné lieu à un régime fiscal spécifique, dont les modalités d'application ont été précisées par la loi de finance rectificative 2005 votée au cours de l'automne 2005 par le parlement français.

Selon ces modalités, la totalité des intérêts prévus au contrat d'émission ne sont déductibles que dans la limite des intérêts payés au cours des 12 premières années sur la part du capital émis par le Groupe.

L'application pour le Groupe de ces modalités l'a conduit à réduire son report fiscal déficitaire de 110 millions d'euros en 2005 et de 62,5 millions d'euros au premier semestre 2007, sans impact sur les comptes de résultat du Groupe car faisant partie des pertes fiscales reportables non reconnues.

## ■ NOTE 14 - EMPRUNT ENTRE PARTIES LIÉES

En février 2003, la Société a contracté un prêt d'actionnaire représenté par des obligations subordonnées d'un montant en principal de 1 156,0 millions d'euros souscrit par une filiale de la société mère du Groupe.

Au 31 décembre 2005, le montant du principal et des intérêts était de 1 334,8 millions d'euros.

Le 15 février 2006, la Société a remboursé 177,9 millions d'euros, financés par le Contrat de Crédit syndiqué 2006.

La Société a finalement remboursé 504,4 millions d'euros financés par les produits de l'Offre et de l'Offre Réservee aux Salariés réalisés au moment de son introduction en bourse en avril 2006, et converti en capital et prime d'émission le solde de 668,8 millions d'euros, en date du 11 avril 2006.

## ■ NOTE 15 - EMPRUNTS NON COURANTS

Les emprunts non courants s'analysent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2007	31 décembre 2006	31 décembre 2005
Prêt syndiqué	612,6	668,7	731,7
Obligations à haut rendement	0,0	0,0	574,3
Obligations Yankee	287,1	294,5	329,6
Placement privé	220,0	0,0	0,0
Autres emprunts	150,3	97,1	178,2
	<b>1 270,0</b>	<b>1 060,3</b>	<b>1 813,8</b>
Coûts d'émission de la dette	(4,7)	(4,8)	(10,5)
	<b>1 265,3</b>	<b>1 055,5</b>	<b>1 803,3</b>

Les emprunts non courants sont libellés dans les monnaies suivantes :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2007	31 décembre 2006	31 décembre 2005
Euro	752,6	605,1	1 457,4
Dollar américain	419,7	418,0	355,0
Autres devises	97,7	37,2	1,4
	<b>1 270,0</b>	<b>1 060,3</b>	<b>1 813,8</b>

Ces emprunts sont remboursables :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2007	31 décembre 2006	31 décembre 2005
À plus d'un an	146,5	174,9	292,5
À plus de 2 ans	130,5	151,2	173,7
À plus de 3 ans	134,4	149,6	426,9
À plus de 4 ans	330,3	271,7	4,5
À plus de 5 ans	528,3	312,9	916,2
	<b>1 270,0</b>	<b>1 060,3</b>	<b>1 813,8</b>

Les taux d'intérêt moyens des emprunts (concernant les obligations Yankee à 8,5 %, il s'agit des taux d'intérêt après prise en compte des opérations de swap de taux d'intérêt) s'analysent comme suit :

	30 juin 2007	31 décembre 2006	31 décembre 2005
Prêt syndiqué	4,92 %	3,86 %	2,69 %
Obligations à haut rendement	-	-	10,51 %
Obligations Yankee	4,76 %	4,68 %	4,52 %
Placement privé	4,52 %	-	-
Autres emprunts	3,73 %	3,15 %	2,48 %

À l'exception des obligations Yankee à 8,5 %, le Groupe considère que la valeur de marché des emprunts est proche de leur coût amorti au passif du bilan.

Ces emprunts sont garantis comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2007	31 décembre 2006	31 décembre 2005
Actifs hypothéqués, nantis ou gagés	22,4	23,1	23,1
Garanties concédées à des banques	110,4	63,0	63,6
Actions Legrand France données en garantie au titre du prêt syndiqué	0,0	0,0	887,3
	<b>132,8</b>	<b>86,1</b>	<b>974,0</b>

## a) Contrat de Crédit

### Contrat de Crédit 2004

Au 31 décembre 2005, la Société était débitrice d'un montant de 887,3 millions d'euros au titre du contrat de prêt syndiqué de 1,4 milliard d'euros souscrit en décembre 2004 (le « Contrat de Crédit 2004 »). En janvier 2006, la Société a refinancé le Contrat de Crédit 2004 par un nouveau contrat de prêt syndiqué de 2,2 milliards d'euros.

Le remboursement du Contrat de Crédit 2004 a donné lieu à l'amortissement exceptionnel des frais d'émission d'emprunt de 10,5 millions d'euros, présenté sur la ligne « Perte sur extinction de dette » du compte de résultat.

### Contrat de Crédit 2006

La Société a conclu le 10 janvier 2006 avec cinq arrangeurs mandatés une nouvelle convention de crédit d'un montant de 2,2 milliards d'euros (le « Contrat de Crédit 2006 ») afin de refinancer en totalité le Contrat de Crédit 2004 à concurrence de 1,4 milliard d'euros, le montant nominal total des obligations senior à haut rendement (*High Yield*) à concurrence de 574,2 millions d'euros auxquels s'ajoutent les intérêts courus et le coût de leur remboursement anticipé, d'un montant de 98,5 millions d'euros présenté sur la ligne « Perte sur extinction de dette » du compte de résultat, ainsi que le remboursement partiel pour un montant de 177,9 millions

d'euros de la partie du prêt d'actionnaires représenté par des obligations subordonnées correspondant au crédit vendeur consenti par Schneider lors de l'acquisition de Legrand France et rendu exigible par le remboursement des obligations à haut rendement (*High Yield*).

Lors de sa conclusion, le Contrat de Crédit 2006 se décomposait en une tranche A d'un montant de 700,0 millions d'euros constituant une facilité multidevises à terme amortissable semestriellement par tranches de 10 % du nominal à partir du 10 janvier 2007 jusqu'au 10 juillet 2010 et une dernière échéance de 20 % le 10 janvier 2011, une tranche B d'un montant de 1,2 milliard d'euros constituant une facilité multidevises renouvelable par tirages successifs et une tranche C d'un montant de 300,0 millions d'euros constituant une facilité multidevises dont le remboursement était conditionné à l'introduction en bourse. Les tranches A et B avaient à l'origine une échéance de cinq ans (chacune avec une option de renouvellement de deux fois un an) et la tranche C a une échéance de 364 jours. La tranche C a été intégralement remboursée en avril 2006 suite à l'introduction en bourse de la Société.

Le 12 mars 2007, le Groupe a exercé son option d'extension d'un an sur le Contrat, ainsi les amortissements de la tranche A seront de 7,78 % du nominal à partir de juillet 2007 jusqu'à juillet 2011 et de 20 % le 10 janvier 2012.

Au 31 décembre 2005, 31 décembre 2006 et 30 juin 2007, le calendrier suivant résume les paiements que le Groupe devra effectuer au titre du prêt syndiqué :

(en millions d'euros)	30 juin 2007	31 décembre 2006	31 décembre 2005
À moins d'un an (en emprunts courants)	108,8	138,8	155,6
À plus d'un an	89,4	137,6	155,6
À plus de 2 ans	109,0	137,6	155,6
À plus de 3 ans	108,7	138,3	420,5
À plus de 4 ans	305,5	255,2	0,0
	<b>721,4</b>	<b>807,5</b>	<b>887,3</b>

Les prêts syndiqués successifs s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2007	Échéance	Taux d'intérêt
Prêt moyen terme amortissable	610,4	2012	Euribor + 0,25
Crédit revolving	111,0	2012	Euribor + 0,25

(en millions d'euros)	31 décembre 2006	Échéance	Taux d'intérêt
Prêt moyen terme amortissable	687,6	2011	Euribor + 0,35
Crédit revolving	119,9	2011	Euribor + 0,35

(en millions d'euros)	31 décembre 2005	Échéance	Taux d'intérêt
Prêt moyen terme amortissable	622,3	2009	Euribor + 0,55
Crédit revolving	265,0	2009	Euribor + 0,55

### b) Obligations à haut rendement

En février 2003, la Société a émis un emprunt senior d'un montant de 350 millions de dollars portant intérêt au taux de 10,5 % arrivant à échéance en 2013 et un emprunt senior d'un montant de 277,5 millions d'euros portant intérêt au taux de 11,0 % arrivant à échéance au 15 février 2013. La Société a remboursé toutes les obligations senior à haut rendement le 15 février 2006 pour un montant global de 672,7 millions d'euros, incluant notamment la pénalité de remboursement de 98,5 millions d'euros, présentée sur la ligne « Perte sur extinction de dette » du compte de résultat.

### c) Obligations Yankee à 8,5 %

Le 14 février 1995, Legrand France a émis sur le marché public américain un emprunt obligataire d'un montant de 400 millions de dollars, portant intérêt fixe au taux de 8,5 % et remboursable le 15 février 2025. Les intérêts de cet emprunt sont payables à terme échu, les 15 février et 15 août de chaque année, la première échéance étant intervenue le 15 août 1995.

Les obligations ne font l'objet d'aucun amortissement et ne peuvent être remboursées avant l'échéance, sauf en cas d'évolution de la législation qui obligerait à des paiements additionnels s'ajoutant au principal et aux intérêts. Si Legrand France n'était pas, pour des raisons légales, autorisée à payer ces suppléments, le remboursement anticipé des obligations deviendrait généralement obligatoire ; si la loi autorisait le

paiement de ces suppléments, Legrand France pourrait, à son initiative, rembourser par anticipation l'intégralité – et l'intégralité seulement – des obligations. Chaque porteur d'obligations peut aussi, à sa demande, exiger de Legrand France le remboursement anticipé des titres qu'il détient en cas de changement hostile du contrôle de la Société.

Simultanément à l'émission des obligations, Legrand France a conclu un contrat de swap de taux d'intérêt (voir Note 24b).

### d) Placement privé

Le 21 mai 2007, le Groupe a procédé à l'émission d'un placement privé structuré pour un montant total de 220 millions d'euros auprès d'institutions financières françaises. Ce crédit syndiqué a été conclu pour une durée de 6 ans et 4 mois, soit à échéance du 21 septembre 2013. Simultanément, le Groupe a conclu un swap de taux d'intérêt pour le même montant et la même maturité ne pouvant être dénoué sans procéder au remboursement intégral de la dette sous jacente. En conséquence, ce prêt porte intérêt à taux variable Euribor 3 mois majoré de 0,45 %.

### e) Capacité d'emprunt supplémentaire minimum

Au 30 juin 2007, le Groupe a la possibilité d'emprunter un montant additionnel de 1 089,0 millions d'euros au titre du prêt syndiqué (crédit revolving).

## ■ NOTE 16 - PROVISIONS ET AUTRES PASSIFS NON COURANTS

Les provisions et autres passifs non courants s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2007
Report à nouveau	109,8
Changements du périmètre de consolidation	4,4
Dotations	19,2
Reprises	(12,1)
Transferts aux passifs courants	(12,0)
Reclassements	(1,5)
Effet de conversion	0,3
	<b>108,1</b>

Au 30 juin 2007, le total des provisions et autres passifs non courants comprend notamment des provisions pour litiges et contentieux (11,9 millions d'euros), des provisions pour

restructurations (13,6 millions d'euros), la participation et intéressement (5,8 millions d'euros) et des provisions pour impôts (18,8 millions d'euros).

## ■ NOTE 17 - AVANTAGES DU PERSONNEL (NOTE 1 (Q))

(en millions d'euros)	30 juin 2007	31 décembre 2006	31 décembre 2005
Indemnités de départ à la retraite en France*	34,2	36,5	26,0
Indemnités de fin de contrat en Italie*	54,0	53,5	53,3
Autres indemnités et retraites complémentaires*	46,5	57,6	60,4
	<b>134,7</b>	<b>147,6</b>	<b>139,7</b>

\* Ces postes représentent la part non courante des retraites et des prestations postérieures à l'emploi pour un montant de 134,7 millions d'euros (147,6 millions d'euros en 2006, 139,7 millions d'euros en 2005). La part courante, de 7,6 millions d'euros (7,7 millions d'euros en 2006, 9,6 millions d'euros en 2005), est classée dans les dettes courantes. De ce fait, le montant total des engagements constatés au bilan s'élève à 142,3 millions d'euros (155,3 millions d'euros en 2006, 149,3 millions d'euros en 2005) ; il est analysé à la Note 17 (a), qui indique un engagement total de 277,7 millions d'euros (290,6 millions d'euros en 2006, 282,8 millions d'euros en 2005), diminué d'un actif total de 135,4 millions d'euros (135,1 millions d'euros en 2006, 133,5 millions d'euros en 2005).

## a) Prestations de retraite et avantages postérieurs à l'emploi

L'engagement total du Groupe au titre des régimes de retraite et des avantages postérieurs à l'emploi, y compris les engagements courants et non courants, portant essentiellement sur la France, l'Italie, les États-Unis et le Royaume-Uni, s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2007	31 décembre 2006	31 décembre 2005	31 décembre 2004	31 décembre 2003
<b>Évolution de l'engagement</b>					
Engagement au début de la période	290,6	282,8	249,7	237,0	220,0
Acquisitions	0,0	0,2	3,4	0,0	0,0
Affectation des Goodwills	0,0	0,0	0,0	0,0	21,0
Coûts des services	9,5	18,2	17,7	17,5	22,4
Coût de l'actualisation financière	5,5	10,3	8,8	10,4	8,3
Prestations versées	(10,0)	(23,5)	(17,2)	(25,2)	(22,6)
Cotisations des salariés	0,0	0,4	0,6	0,4	0,0
Amendements aux régimes	0,0	0,0	0,0	0,3	0,0
Pertes (gains) actuariels	(15,2)	13,0	6,6	6,9	4,8
Réductions, liquidations, prestations spéciales de cessation d'emploi	(0,6)	(0,8)	0,0	1,7	0,0
Coûts des services passés	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0
Effet de conversion	(2,1)	(10,2)	13,2	(5,3)	(16,9)
Autres	0,0	0,0	0,0	6,0	0,0
<b>Total des engagements à la fin de la période (I)</b>	<b>277,7</b>	<b>290,6</b>	<b>282,8</b>	<b>249,7</b>	<b>237,0</b>
<b>Coûts des services passés non reconnus (II)</b>	<b>0,0</b>	<b>0,2</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>Valeur des actifs</b>					
Valeur des actifs au début de la période	135,1	133,5	109,9	110,8	108,0
Acquisitions	0,0	0,0	0,5	0,0	0,0
Rendement attendu des actifs du régime	4,4	10,2	13,5	7,8	18,5
Cotisations patronales	2,7	8,2	8,2	9,7	5,6
Cotisations des participants	0,1	0,3	0,3	0,4	0,0
Prestations versées	(4,1)	(13,9)	(11,3)	(15,4)	(9,5)
Gains (pertes) actuariels	(1,3)	0,7	0,0	0,0	0,0
Effet de conversion	(1,5)	(3,9)	12,4	(3,4)	(11,8)
<b>Valeur des actifs à la fin de la période (III)</b>	<b>135,4</b>	<b>135,1</b>	<b>133,5</b>	<b>109,9</b>	<b>110,8</b>
<b>Engagement constaté au bilan (I) - (II) - (III)</b>	<b>142,3</b>	<b>155,3</b>	<b>149,3</b>	<b>139,8</b>	<b>126,2</b>
Passif courant	7,6	7,7	9,6	8,8	3,8
Passif non courant	134,7	147,6	139,7	131,0	122,4

Jusqu'à fin 2005, les gains et pertes actuariels découlant des changements apportés aux hypothèses actuarielles sont comptabilisés en charges ou en produits.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2006, le Groupe a changé de méthode pour retenir la méthode optionnelle qui consiste à comptabiliser l'intégralité des écarts actuariels directement en capitaux propres (IAS 19.93A s. révisée). Le Groupe, compte tenu du

caractère non significatif de ce changement de politique comptable n'a pas jugé justifié de modifier le compte de résultat de 2005.

Les gains actuariels d'un montant de 13,9 millions d'euros ont ainsi été comptabilisés en capitaux propres au 30 juin 2007 pour un montant après impôt de 12,4 millions d'euros.

L'impact sur le résultat opérationnel et consolidé s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2007	31 décembre 2006	31 décembre 2005
Coûts des services/Droits nouveaux	(9,5)	(18,2)	(17,7)
Coûts des services/Droits annulés	0,0	0,0	0,0
Droits payés (nets des reprises sur provision)	0,0	0,0	0,0
Coûts financiers	(5,5)	(10,3)	(15,4)
Autres	0,0	0,2	(0,6)
Rendement attendu des actifs du régime	4,4	10,2	13,5
	<b>(10,6)</b>	<b>(18,1)</b>	<b>(20,2)</b>

Au 30 juin 2007, l'allocation moyenne pondérée de l'actif des régimes de retraite s'analyse comme suit :

(en pourcentage)	France	États-Unis et Royaume-Uni	Total pondéré
Titres de capitaux propres	0,0	59,4	50,3
Titres de créance	0,0	31,8	27,0
Fonds de compagnies d'assurance	100,0	8,8	22,7
	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

### b) Provisions pour indemnités de départ à la retraite et pour retraites complémentaires en France

Les provisions constituées au bilan consolidé couvrent des droits non définitivement acquis concernant les salariés encore en activité au sein du Groupe. Le Groupe n'a aucun engagement vis-à-vis d'anciens salariés, les droits définitivement acquis par ceux-ci leur ayant été payés lors de leur départ à la retraite, soit directement, soit par le biais d'un versement libératoire unique à une compagnie d'assurance spécialisée dans le service des rentes.

La provision constituée au bilan consolidé s'élève, pour la France, à 42,4 millions d'euros au 30 juin 2007 (43,5 millions d'euros au 31 décembre 2006, 34,7 millions d'euros au 31 décembre 2005). Elle représente la différence entre un engagement cumulé au titre des prestations déterminées de 62,2 millions d'euros au 30 juin 2007 (64,0 millions d'euros au 31 décembre 2006, 57,3 millions d'euros au 31 décembre 2005) et la juste valeur de l'actif des plans, de 19,8 millions d'euros au 30 juin 2007 (20,3 millions d'euros au 31 décembre 2006, 22,6 millions d'euros au 31 décembre 2005).

Le calcul de ces engagements est effectué sur la base d'hypothèses de rotation du personnel et de mortalité, en estimant un taux de progression des rémunérations et un taux d'actualisation financière. En France, le calcul est basé sur une hypothèse d'augmentation des salaires de 3,0 % et un taux d'actualisation de 5,25 % (3,0 % et 4,5 % respectivement en 2006 et 2005). Par conséquent, la provision enregistrée au bilan consolidé représente la quote-part de l'engagement global restant à la charge du Groupe et correspond à la différence entre l'engagement global, réévalué à chaque clôture sur une base actuarielle, et la valeur nette résiduelle des actifs gérés par le fonds ayant vocation à couvrir partiellement cet engagement.

### c) Provisions pour indemnités de fin de contrat de travail en Italie

En application de la législation sociale italienne, une provision pour indemnités de fin de contrat de travail est constituée dans les comptes des sociétés italiennes pour 59,0 millions d'euros au 30 juin 2007 (58,5 millions d'euros au 31 décembre 2006 et 58,4 millions d'euros au 31 décembre 2005). L'avantage accumulé est fixé par la loi et représente près d'un mois de rémunération par année de service. Les montants attribués à un salarié sont réévalués chaque année en fonction d'un indice spécifique publié par le gouvernement. Ces montants sont intégralement acquis et payés lors du départ du salarié. Une fois ces montants acquittés, les sociétés n'ont plus aucune dette vis-à-vis dudit salarié.

Le calcul de ces engagements repose sur des hypothèses de rotation du personnel et de mortalité, en estimant un taux de progression des rémunérations et un taux d'actualisation financière. En Italie, ce calcul est basé sur l'hypothèse d'une augmentation des salaires de 3,0 % et d'un taux d'actualisation de 4,3 % (3,0 % et 4,3 %, 2,5 % et 4,1 % respectivement en 2006 et 2005).

### d) Provisions pour indemnités de départ à la retraite et autres engagements postérieurs à l'emploi aux États-Unis et au Royaume-Uni

Le Groupe cotise aux États-Unis et au Royaume-Uni à des fonds de pension pour la retraite de ses salariés, ainsi qu'à des assurances vie et de santé en faveur de certains de ses salariés retraités.

Le montant des engagements s'élève à 142,7 millions d'euros au 30 juin 2007 (153,6 millions d'euros au 31 décembre 2006, 154,6 millions d'euros au 31 décembre 2005). Ce montant est couvert par l'actif des fonds de pension, estimé à 110,2 millions

au 30 juin 2007 (109,4 millions d'euros au 31 décembre 2006, 106,1 millions d'euros au 31 décembre 2005), et par des provisions.

Le calcul de ces engagements repose sur des hypothèses de rotation du personnel et de mortalité, en estimant un taux de progression des rémunérations et un taux d'actualisation financière. Aux États-Unis, le calcul est fondé sur une hypothèse d'augmentation des salaires de 4,3 %, un taux d'actualisation de 5,8 % et un rendement attendu de l'actif des plans de 8,8 %. Au Royaume-Uni, les hypothèses retenues sont une augmentation des salaires de 4,3 % et un taux d'actualisation de 5,8 %.

## ■ NOTE 18 - EMPRUNTS COURANTS

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2007	31 décembre 2006	31 décembre 2005
Prêt syndiqué	108,8	138,8	155,6
Obligation Yankee	0,0	0,0	0,0
Billets de trésorerie	294,0	226,9	0,0
Autres emprunts	389,2	425,0	163,7
	<b>792,0</b>	<b>790,7</b>	<b>319,3</b>

## ■ NOTE 19 - PROVISIONS ET AUTRES PASSIFS COURANTS

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2007	31 décembre 2006	31 décembre 2005
Dettes fiscales	91,7	81,5	80,8
Salaires et charges sociales	159,4	151,5	133,4
Participation des salariés	9,2	10,9	8,1
Fournisseurs d'immobilisations	12,1	13,3	9,6
Charges à payer	55,6	37,2	29,6
Intérêts non échus	36,2	33,8	48,5
Produits constatés d'avance	12,1	4,9	1,7
Avantages du personnel	7,6	7,7	9,6
Autres dettes	98,5	96,0	85,6
	<b>482,4</b>	<b>436,8</b>	<b>406,9</b>

## ■ NOTE 20 - ANALYSE DE CERTAINS FRAIS

### a) Analyse des frais opérationnels

Les frais opérationnels comprennent, notamment, les catégories de coûts suivantes :

<i>(en millions d'euros)</i>	Exercice clos le 30 juin 2007	Exercice clos le 30 juin 2006	Exercice clos le 30 juin 2005
Consommation de matières premières et composants	(625,7)	(552,1)	(440,1)
Salaires et charges sociales	(524,1)	(495,9)	(440,4)
Participation et intéressement des salariés	(16,7)	(17,3)	(13,6)
<b>Total des charges de personnel</b>	<b>(540,8)</b>	<b>(513,2)</b>	<b>(454,0)</b>
Amortissement des immobilisations corporelles	(67,1)	(69,6)	(70,5)
Amortissement des immobilisations incorporelles	(41,6)	(50,0)	(55,2)

L'effectif consolidé du Groupe au 30 juin 2007 est de 31 197 (29 989 au 30 juin 2006 et 25 993 au 30 juin 2005).

### b) Analyse des autres produits (charges) opérationnels

<i>(en millions d'euros)</i>	Exercice clos le 30 juin 2007	Exercice clos le 30 juin 2006	Exercice clos le 30 juin 2005
Participation et intéressement des salariés	(16,7)	(17,3)	(13,6)
Charges liées aux restructurations	(14,3)	(9,0)	(14,5)
Charges non récurrentes liées à l'introduction en bourse	0,0	(9,1)	0,0
Autres	(32,4)	(18,7)	(11,5)
	<b>(63,4)</b>	<b>(54,1)</b>	<b>(39,6)</b>

## ■ NOTE 21 - COÛTS FINANCIERS

### a) Gains (pertes) de change

<i>(en millions d'euros)</i>	Exercice clos le 30 juin 2007	Exercice clos le 30 juin 2006	Exercice clos le 30 juin 2005
Gains (pertes) de change	8,4	21,7	(24,0)

Les gains et pertes de change concernent essentiellement les emprunts non courants, et comprennent en 2006 un gain de change exceptionnel de 30,4 millions d'euros réalisé lors du remboursement des obligations à haut rendement en février 2006.

### b) Produits (charges) financiers

<i>(en millions d'euros)</i>	Exercice clos le 30 juin 2007	Exercice clos le 30 juin 2006	Exercice clos le 30 juin 2005
Produits financiers	15,5	15,8	14,5
Charges financières	(69,8)	(88,8)	(122,6)
Variation des justes valeurs des instruments financiers	1,2	(0,9)	20,4
	<b>(68,6)</b>	<b>(89,7)</b>	<b>(102,2)</b>
	<b>(53,1)</b>	<b>(73,9)</b>	<b>(87,7)</b>

## ■ NOTE 22 - IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS

Le résultat consolidé du Groupe avant impôts et quote-part du résultat des entreprises associées, s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Exercice clos le 30 juin 2007	Exercice clos le 30 juin 2006	Exercice clos le 30 juin 2005
France	82,9	(49,9)	(38,0)
Étranger	216,9	171,7	139,5
	<b>299,8</b>	<b>121,8</b>	<b>101,5</b>

La charge d'impôt s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Exercice clos le 30 juin 2007	Exercice clos le 30 juin 2006	Exercice clos le 30 juin 2005
<b>Impôts courants :</b>			
En France	0,9	(0,1)	(1,2)
À l'étranger	(76,2)	(53,3)	(44,3)
	(75,3)	(53,4)	(45,5)
<b>Impôts différés :</b>			
En France	(28,1)	6,2	17,8
À l'étranger	(0,9)	(10,5)	(13,4)
	(29,0)	(4,3)	4,4
<b>Imposition totale</b>			
En France	(27,2)	6,1	16,6
À l'étranger	(77,1)	(63,8)	(57,7)
	<b>(104,3)</b>	<b>(57,7)</b>	<b>(41,1)</b>

Le rapprochement entre la charge d'impôt totale de l'exercice et l'impôt calculé au taux normal applicable en France s'analyse comme suit :

<i>(taux d'imposition)</i>	Exercice clos le 30 juin 2007	Exercice clos le 30 juin 2006	Exercice clos le 30 juin 2005
<b>TAUX NORMAL D'IMPOSITION EN FRANCE</b>	<b>34,43 %</b>	<b>34,43 %</b>	<b>34,93 %</b>
<b>Augmentations (diminutions) :</b>			
- impact des taux étrangers	(0,45 %)	(0,53 %)	(1,32 %)
- éléments non imposables	0,65 %	2,99 %	5,55 %
- éléments imposables à des taux spécifiques	1,65 %	0,74 %	3,60 %
- autres	(1,67 %)	(9,87 %)	(2,27 %)
	34,61 %	27,76 %	40,49 %
<b>Effet sur les impôts différés :</b>			
- des changements de taux d'imposition	0,03 %	-	-
- de la reconnaissance ou non d'actifs d'impôts	0,16 %	19,61 %	0,00 %
<b>TAUX D'IMPOSITION EFFECTIF</b>	<b>34,80 %</b>	<b>47,37 %</b>	<b>40,49 %</b>

Les impôts différés constatés au bilan résultent d'écarts temporels entre les bases comptables et fiscales des actifs et passifs du bilan et s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2007	31 décembre 2006	31 décembre 2005
Impôts différés constatés en France	(352,1)	(322,6)	(350,8)
Impôts différés constatés à l'étranger	(229,1)	(216,7)	(308,0)
	<b>(581,2)</b>	<b>(539,3)</b>	<b>(658,8)</b>
<b>Origine des impôts différés :</b>			
- amortissement des immobilisations	(36,0)	(36,7)	(97,0)
- déficits fiscaux nets	13,7	58,3	34,1
- participation des salariés	4,0	4,5	3,9
- indemnités de départ à la retraite	19,8	21,6	20,3
- titres subordonnés à durée indéterminée	0,0	2,2	11,1
- brevets	(47,0)	(57,4)	(87,0)
- marques	(558,8)	(558,8)	(551,6)
- provisions pour stocks et créances douteuses	22,5	21,4	20,4
- juste valeur des instruments dérivés	(8,6)	(10,0)	(12,7)
- effet de conversion	0,8	0,8	4,4
- provisions non déductibles	29,4	23,2	13,6
- marges en stock	12,5	10,4	7,8
- autres	(33,5)	(18,8)	(26,1)
	<b>(581,2)</b>	<b>(539,3)</b>	<b>(658,8)</b>
- dont impôts différés actif	80,5	124,6	61,5
- dont impôts différés passif	(661,7)	(663,9)	(720,3)

Les mouvements d'impôt différé passif sur amortissement des immobilisations en 2006 s'expliquent principalement par le reversement d'un passif d'impôt différé qui avait été reconnu en contrepartie du Goodwill dans les comptes d'une filiale italienne lors de l'acquisition de Legrand en 2002.

Les parties courantes et non courantes des impôts différés s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2007	31 décembre 2006	31 décembre 2005
Impôts différés courants	40,8	35,1	36,1
Impôts différés non courants	(622,0)	(574,4)	(694,9)
	<b>(581,2)</b>	<b>(539,3)</b>	<b>(658,8)</b>

Au 30 juin 2007, les pertes fiscalement reportables s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2007	31 décembre 2006	31 décembre 2005
Pertes fiscales reportables reconnues	43,1	176,7	103,7
Actifs d'impôts différés reconnus	13,7	58,3	34,1
Pertes fiscales reportables non reconnues	170,4	226,7	393,5
Actifs d'impôts différés non reconnus <sup>(1)</sup>	56,1	76,4	131,1
Pertes fiscales reportables totales	213,5	403,4	497,2

(1) Dont 20 millions d'euros seront comptabilisés sur le Goodwill en cas d'activation.

Comme mentionné en Note 13, les émissions de TSDI ont donné lieu à un régime fiscal spécifique, dont les modalités d'application ont été précisées par la loi de finance rectificative 2005.

L'application pour le Groupe de ces modalités l'a conduit à réduire son report fiscal déficitaire de 110 millions d'euros en 2005 et de 62,5 millions d'euros au premier semestre 2007.

## ■ NOTE 23 - ENGAGEMENTS

Le Groupe est impliqué dans un certain nombre de litiges ou de procès découlant de son activité normale. La Direction estime avoir correctement provisionné ces risques potentiels, étant précisé qu'aucune provision n'a été constituée pour des litiges ou procès sans fondement et dont l'issue, si elle s'avérait néanmoins défavorable au Groupe, n'aurait pas d'impact significatif sur la situation financière consolidée ou le résultat consolidé.

### a) Procédure judiciaire

En octobre 2003, une procédure judiciaire a été intentée contre le Groupe et deux de ses principaux fournisseurs américains de modules à câblage arrière, au motif que l'un des produits du Groupe – la prise à raccordement rapide – serait dangereuse à l'utilisation, devrait être retiré du marché sur le territoire des États-Unis et sa production arrêtée.

Le Groupe a contesté ces allégations qu'il estime non fondées et a déposé une demande reconventionnelle. La prise à raccordement rapide est commercialisée depuis

plusieurs années aux États-Unis et n'a fait l'objet d'aucune déclaration d'accident à ce jour. De plus, la Direction estime que le demandeur n'apporte aucune preuve de dommage et sa requête ne fait état d'aucun dommage ou accident lié à l'utilisation de ce produit. À l'heure actuelle, le contentieux est examiné par la Cour supérieure (*Superior Court*) de l'État de Californie et la Cour de district (*District Court*) de l'État de Caroline du Sud, Division de Charleston, pour diverses questions de procédure. Le Groupe estime cette plainte sans fondement mais il est encore trop tôt pour évaluer l'issue de la procédure.

### b) Contrats de location simple

Le Groupe exploite certains locaux et équipements dans le cadre de contrats de location simple. Il n'existe aucune restriction spéciale due à de tels contrats de location simple. Les loyers futurs minimaux relatifs aux engagements ne pouvant être résiliés sont payables comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2007	31 décembre 2006	31 décembre 2005
À moins d'un an	20,1	17,7	17,4
À plus d'un an	16,6	14,0	13,4
À plus de 2 ans	13,1	11,1	9,8
À plus de 3 ans	10,8	8,6	7,1
À plus de 4 ans	8,2	7,0	6,4
Au-delà	10,6	8,4	9,4
	<b>79,4</b>	<b>66,8</b>	<b>63,5</b>

### c) Engagements d'achat d'immobilisations

Les engagements fermes d'achat d'immobilisations sont de 7,2 millions d'euros à fin juin 2007.

## ■ NOTE 24 - INSTRUMENTS DÉRIVÉS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS

La politique de trésorerie du Groupe est basée sur des principes de gestion globale des risques financiers et prévoit des stratégies spécifiques pour des domaines tels que le risque de taux d'intérêt, le risque de taux de change, le risque de matières premières et l'investissement des excédents de trésorerie. Le Groupe ne détient aucun instrument dérivé financier de nature spéculative, en application de sa politique de ne pas s'engager dans des transactions à des fins de spéculation. En conséquence, toutes les transactions portant

sur des instruments financiers sont exclusivement conclues pour les besoins de la gestion de couverture des risques de taux d'intérêt, de taux de change et de matières premières.

### a) Risque de marché

Le risque de marché est le risque de pertes découlant de mouvements défavorables des taux d'intérêts, des taux de change et des prix des matières premières.

## b) Risque de taux

(en millions d'euros)	30 juin 2007	31 décembre 2006	31 décembre 2005
<b>Autres actifs financiers courants :</b>	<b>16,2</b>	<b>22,2</b>	<b>33,4</b>
Swaps miroirs et swap adossés au TSDI 2 & 3	0,0	1,6	8,2
Swaps adossés à d'autres emprunts	7,4	12,1	25,2
Caps <sup>(1)</sup>	8,8	8,5	0,0
<b>Autres passifs financiers courants :</b>	<b>64,1</b>	<b>66,6</b>	<b>59,9</b>
Swaps adossés aux TSDI 2	0,0	8,1	26,4
Swaps adossés à d'autres emprunts	64,1	58,5	33,5

(1) Au 31 décembre 2005, les contrats de caps étaient comptabilisés en diminution des « Provisions et autres passifs non courants » pour un montant de 4,9 millions d'euros.

Dans le cadre de sa politique de gestion du risque de taux, visant principalement à gérer le risque de hausse des taux d'intérêt, le Groupe répartit sa dette entre montant à taux fixe et montant à taux variable.

Au 30 juin 2007, la dette financière brute (hors coût d'émission de la dette) se répartit comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2007
Taux fixes	285,0
Taux variables	1 777,0

Le risque de taux d'intérêt est essentiellement généré par des éléments d'actif et de passif portant intérêt à taux variable.

### (a) Caps

La dette à taux variable est couverte par des contrats de couverture de taux dont l'échéance n'excède pas trois ans. Ces contrats sont essentiellement des contrats de caps, la

politique du Groupe consistant à plafonner la hausse des taux d'intérêt tout en gardant la possibilité de bénéficier d'évolutions de taux plus favorables.

Le portefeuille de contrats de caps sur la dette libellée en euros est le suivant :

30 juin 2007 (en millions d'euros)			
Période couverte	Montant couvert	Taux de référence	Taux moyen garanti, prime incluse
Juillet 2007 – août 2007	960	Euribor 3 mois	3,84 %
Septembre 2007 – mars 2008	1 260	Euribor 3 mois	4,04 %
Avril 2008 – juin 2008	900	Euribor 3 mois	4,34 %
Juillet 2008	800	Euribor 3 mois	4,35 %
Août 2008 – septembre 2008	600	Euribor 3 mois	4,31 %
Octobre 2008 – mars 2009	300	Euribor 3 mois	3,94 %

Le portefeuille de contrats de caps sur la dette libellée en dollars est le suivant :

30 juin 2007 (en millions de dollars)			
Période couverte	Montant couvert	Taux de référence	Taux moyen garanti, prime incluse
Juillet 2007 – août 2007	200	Libor 3 mois	5,39 %
Septembre 2007 – décembre 2007	270	Libor 3 mois	5,36 %
Janvier 2008 – mars 2008	70	Libor 3 mois	5,25 %

Ces contrats de caps ne remplissant pas les critères de couverture de la norme IAS 39, ils ont été comptabilisés à leur juste valeur au bilan, les variations de la juste valeur étant enregistrées au compte de résultat. L'impact des variations de la juste valeur des instruments financiers sur le résultat du Groupe est une perte de 0,6 million d'euros (profit de 3,2 millions d'euros pour le premier semestre 2006, profit de 0,0 million d'euros pour le premier semestre 2005), comptabilisé en résultat financier (voir Note 21b).

#### (b) Swaps

Par ailleurs, le Groupe a conclu, avec des contreparties de premier plan, des swaps de taux d'intérêt lui permettant de se prémunir contre les risques de taux pour les TSDI et les obligations Yankee. La valeur de marché de ces swaps est

déterminée sur la base des courbes de taux à la clôture de chaque exercice, taux susceptibles de variations pouvant avoir un effet sur les flux de trésorerie.

#### Swaps de taux d'intérêt adossés aux titres subordonnés à durée indéterminée (TSDI) (Note 13)

Afin de gérer son exposition aux fluctuations des taux d'intérêt, le Groupe avait procédé à la couverture de son obligation de paiement des intérêts au titre des TSDI en recourant à des contrats de swap de taux d'intérêt.

Le montant nominal de ce swap est lié au montant du TSDI capitalisé. Le swap et le TSDI 1 sont arrivés à échéance à la même date, le 19 décembre 2005. Le swap et le TSDI 2 sont arrivés à échéance à la même date, le 11 mars 2007.

Swaps de taux adossés aux titres subordonnés (en millions d'euros)	30 juin 2007	31 décembre 2006	31 décembre 2005
Montant notionnel	0,0	273,2	259,5
Swaps associés aux TSDI 2 (passifs)	0,0	8,1	26,4
Swaps miroirs et swap adossés au TSDI 2 & 3 (actifs)	0,0	1,6	8,2

#### Swap de taux d'intérêt adossé aux obligations Yankee à 8,5 % (Note 15)

D'un montant nominal fixe correspondant au montant de l'emprunt, il a pour objet de transformer la rémunération à taux fixe servie aux porteurs des obligations en une rémunération à taux variable indexée sur le Libor sur toute la durée de l'emprunt. La juste valeur de ce swap est l'exacte contrepartie de celle de l'emprunt obligataire.

Du fait de ce contrat de swap, le taux d'intérêt effectif des obligations après exécution du contrat est égal au Libor majoré d'une marge de 0,53 %, soit un taux global de 4,76 % au 30 juin 2007 (4,68 % au 31 décembre 2006).

Début février 2003, le Groupe a conclu un swap de taux devises dans le cadre des obligations Yankee. En conséquence de ce

swap, le taux d'intérêt payable sur 350 millions de dollars de principal est fixé à 4,6 % par an. Les 50 millions de dollars résiduels restent assortis d'un coupon variable (Libor majoré de 0,53 %).

En avril 2003, un contrat de novation a été conclu en vertu duquel le Groupe a vendu la tranche relative aux échéances 2008 – 2025 du contrat de swap adossé aux obligations Yankee. En conséquence, à compter de février 2008, les obligations Yankee seront assorties d'un coupon fixe à 8,5 %. Dans le cadre de la gestion de son risque de taux, le Groupe pourra conclure d'autres contrats de swap de taux en fonction de l'évolution des conditions de marché.

Swaps de taux adossés aux obligations Yankee	30 juin 2007	31 décembre 2006	31 décembre 2005
Montant notionnel (en millions de dollars)	400,0	400,0	400,0
Swaps adossés (actifs) (en millions d'euros)	7,4	12,1	25,2
Swaps adossés (passifs) (en millions d'euros)	64,1	58,5	33,5

Les swaps ont été comptabilisés à la juste valeur au bilan, les variations de la juste valeur étant enregistrées au compte de résultat. L'impact des variations de la juste valeur des instruments financiers sur le résultat du Groupe est un profit de 1,8 million d'euros (perte de 4,1 millions d'euros pour le premier semestre 2006, profit de 20,4 millions d'euros pour le premier semestre 2005) comptabilisé en résultat financier (voir Note 21b).

### c) Risque de change

Le Groupe opère au niveau international et est, en conséquence, exposé à un risque de change découlant de l'utilisation de plusieurs devises étrangères. Des couvertures naturelles sont recherchées en faisant correspondre les coûts et les produits opérationnels dans chacune des principales devises dans lesquelles le Groupe opère.

Pour les montants résiduels, le Groupe a mis en place des couvertures pour limiter son risque contre la hausse ou la baisse des principales devises concernées.

### d) Risque de matières premières

Le Groupe est exposé au risque de matières premières généré par des modifications des prix des matières premières.

Le Groupe a conclu des couvertures de montants et de durées limités afin de couvrir une partie de son risque lié à une évolution défavorable des cours du cuivre.

### e) Risque de crédit

Les swaps de taux et les contrats à terme de devises mis en place par le Groupe ont été conclus avec des établissements financiers de premier plan et les risques de contrepartie sont donc considérés comme négligeables, atténuant ainsi le risque de crédit associé à ces transactions.

Comme indiqué à la Note 7, une part importante du chiffre d'affaires est réalisée auprès de deux grands distributeurs. Les autres ventes sont essentiellement réalisées auprès de distributeurs de matériel électrique, mais elles sont diversifiées par le nombre des clients et la dispersion géographique. Le Groupe atténue le risque de crédit en fixant des plafonds de crédit par client, revus régulièrement, et en assurant un suivi rigoureux du recouvrement des créances.

Les autres instruments financiers susceptibles de se traduire par une concentration des risques de crédit sont principalement les disponibilités, les dépôts bancaires et les placements à court terme. Ces actifs sont placés auprès d'établissements financiers de premier plan et bénéficient d'un rating d'au moins A1 auprès de Standard & Poors. Le Groupe suit, en permanence, le niveau de son exposition auprès de chaque établissement concerné.

### f) Risque de liquidité

Le Groupe considère que l'élément essentiel de la gestion du risque de liquidité concerne l'accès à des sources de financement diversifiées. Cet élément constitue la base du processus de contrôle mis en œuvre au niveau du Groupe.

## ■ NOTE 25 - INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIÉES

(en millions d'euros)	30 juin 2007	30 juin 2006	30 juin 2005
Avances et crédits alloués aux dirigeants sociaux	0,0	0,0	0,0
Montant total des rémunérations versées*	1,2	0,8	1,3

\* Rémunérations versées aux membres de la Direction générale ainsi qu'aux administrateurs qui assument des responsabilités opérationnelles au sein du Groupe.

Dans le cadre des plans d'actions gratuites et d'options de souscription ou d'achat 2007, les mandataires sociaux ont bénéficié d'une attribution de 26 427 actions gratuites et de 79 281 options.

Dans le cadre de l'offre de liquidité sur les options 2001 de Legrand France, offerte à l'ensemble des détenteurs de ces options, les mandataires sociaux ont reçu globalement une somme avant impôts de 2,2 millions d'euros.

Lors de l'acquisition de Legrand France, le 10 décembre 2002, les principaux managers du Groupe étaient indirectement devenus actionnaires de Legrand. Les montants investis ont été payés à leur valeur de marché.

Lors de l'introduction en bourse, les principaux managers sont devenus détenteurs en nom propre d'actions Legrand.

Les mandataires sociaux bénéficient du régime de retraite complémentaire accordé aux membres du Comité de Direction du Groupe adhérent au régime de retraite des salariés français. La prime est calculée de manière à permettre au bénéficiaire de recevoir une pension de retraite égale à 50 % de la moyenne des deux rémunérations annuelles les plus élevées perçues par l'intéressé au cours des trois dernières années pendant lesquelles il a travaillé au sein de Legrand. Afin de bénéficier de ce régime de retraite, l'intéressé doit être âgé d'au moins 60 ans et avoir été employé par Legrand pendant au moins dix ans. En cas de décès de ce dernier, son conjoint survivant bénéficiera de la reversion à hauteur de 60 % de cette retraite.

■ **NOTE 26 - INFORMATIONS PAR SEGMENTS GÉOGRAPHIQUES (NOTE 1 (R))**

Legrand est l'un des principaux fabricants mondiaux de produits et systèmes pour installations électriques basse tension et réseaux d'informations utilisés dans les bâtiments résidentiels, tertiaires et industriels. Les chiffres suivants correspondent au système de reporting consolidé du Groupe.

Exercice clos le 30 juin 2007 <i>(en millions d'euros)</i>	Segments géographiques					Éléments analysés globalement	Total
	Europe			USA/ Canada	Reste du monde		
	France	Italie	Autres				
Chiffre d'affaires total	1 351,9	559,7	539,5	353,9	368,2		3 173,2
Dont intra-Groupe	(735,0)	(130,2)	(131,4)	(27,1)	(53,8)		(1 077,5)
<b>Chiffre d'affaires à tiers</b>	<b>616,9</b>	<b>429,5</b>	<b>408,1</b>	<b>326,8</b>	<b>314,4</b>		<b>2 095,7</b>
Coût des ventes	(246,1)	(178,1)	(261,1)	(175,7)	(173,0)		(1 034,0)
Frais administratifs, commerciaux, R&D	(234,2)	(112,7)	(108,9)	(110,1)	(87,9)		(653,8)
Autres produits (charges) opérationnels	(30,6)	(13,1)	(1,9)	(8,2)	(9,6)		(63,4)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>106,0</b>	<b>125,6</b>	<b>36,2</b>	<b>32,8</b>	<b>43,9</b>		<b>344,5</b>
- dont amortissements corporels	(28,1)	(13,5)	(9,0)	(7,7)	(8,4)		(66,7)
- dont amortissements incorporels	(1,3)	(2,6)	(0,4)	(1,0)	(1,3)		(6,6)
- dont amortissements des frais de développement	(2,7)	(1,4)	0,0	0,0	0,0		(4,1)
- dont amortissements liés à l'Acquisition de Legrand	(16,6)	(7,8)	(2,4)	(3,3)	(1,2)		(31,3)
- dont charges liées aux restructurations	(1,5)	(5,3)	(1,1)	(2,2)	(4,2)		(14,3)
Gains (pertes) de change						8,4	8,4
Produits (charges) financiers						(53,1)	(53,1)
Impôt sur les bénéfices						(104,3)	(104,3)
Minoritaires et équivalences						(0,3)	(0,3)
Investissements	20,4	19,3	7,7	5,9	8,3		61,6
Frais de développement capitalisés	7,7	3,3	0,0	1,2	0,0		12,2
Actif total						6 192,2	6 192,2
Passif sectoriel	365,6	247,4	153,4	96,0	120,9		983,3

1

2

3

4

Exercice clos le 30 juin 2006 <i>(en millions d'euros)</i>	Segments géographiques					Éléments analysés globalement	Total
	Europe			USA/ Canada	Reste du monde		
	France	Italie	Autres				
Chiffre d'affaires total	1 262,6	506,2	471,6	362,0	282,8		2 885,2
Dont intra-Groupe	(694,1)	(111,8)	(107,5)	(21,6)	(56,9)		(991,9)
<b>Chiffre d'affaires à tiers</b>	<b>568,5</b>	<b>394,4</b>	<b>364,1</b>	<b>340,4</b>	<b>225,9</b>		<b>1 893,3</b>
Coût des ventes	(220,6)	(175,7)	(229,9)	(191,5)	(122,1)		(939,8)
Frais administratifs, commerciaux, R&D	(231,2)	(110,1)	(104,4)	(111,4)	(59,3)		(616,4)
Autres produits (charges) opérationnels	(29,1)	(6,8)	(2,4)	(5,1)	(10,7)		(54,1)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>87,6</b>	<b>101,8</b>	<b>27,4</b>	<b>32,4</b>	<b>33,8</b>		<b>283,0</b>
- dont amortissements corporels	(28,9)	(14,3)	(10,0)	(8,5)	(7,3)		(69,0)
- dont amortissements incorporels	(2,1)	(2,2)	(0,5)	(0,5)	(0,3)		(5,6)
- dont amortissement des frais de développement	(0,7)	(0,9)	0,0	0,0	0,0		(1,6)
- dont amortissements liés à l'Acquisition de Legrand	(22,8)	(10,9)	(3,2)	(4,8)	(1,7)		(43,4)
- dont charges liées aux restructurations	(1,4)	0,1	(1,5)	(1,6)	(4,6)		(9,0)
Gains (pertes) de change						21,7	21,7
Produits (charges) financiers						(73,9)	(73,9)
Impôt sur les bénéfices						(57,7)	(57,7)
Minoritaires et équivalences						(0,8)	(0,8)
Investissements	26,2	12,5	7,6	8,8	6,9		62,0
Frais de développement capitalisés	9,5	3,3	0,0	0,0	0,0		12,8
Actif total						6 044,2	6 044,2
Passif sectoriel	343,8	222,6	124,1	86,6	86,8		863,9

1

2

3

4

Exercice clos le 30 juin 2005 <i>(en millions d'euros)</i>	Segments géographiques				Reste du monde	Éléments analysés globalement	Total
	Europe			USA/ Canada			
	France	Italie	Autres				
Chiffre d'affaires total	1 147,7	428,1	369,7	295,9	200,9		2 442,3
Dont intra-Groupe	(638,4)	(94,9)	(78,4)	(6,8)	(41,2)		(859,7)
<b>Chiffre d'affaires à tiers</b>	<b>509,3</b>	<b>333,2</b>	<b>291,3</b>	<b>289,1</b>	<b>159,7</b>		<b>1 582,6</b>
Coût des ventes	(205,3)	(146,5)	(187,3)	(167,8)	(90,1)		(797,0)
Frais administratifs, commerciaux, R&D	(210,3)	(101,6)	(82,7)	(94,5)	(43,7)		(532,8)
Autres produits (charges) opérationnels	(22,4)	(2,7)	(2,2)	(7,2)	(5,1)		(39,6)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>71,3</b>	<b>82,4</b>	<b>19,1</b>	<b>19,6</b>	<b>20,8</b>		<b>213,2</b>
- dont amortissements corporels	(29,8)	(14,9)	(9,8)	(9,7)	(5,7)		(69,9)
- dont amortissements incorporels	(1,1)	(1,9)	(0,3)	(0,5)	(0,3)		(4,1)
- dont amortissement des frais de développement	(0,2)	0,0	0,0	0,0	0,0		(0,2)
- dont amortissements liés à l'Acquisition de Legrand	(27,1)	(13,1)	(3,9)	(5,5)	(1,9)		(51,5)
- dont charges liées aux restructurations	(6,5)	0,2	(0,6)	(6,9)	(0,7)		(14,5)
Gains (pertes) de change						(24,0)	(24,0)
Produits (charges) financiers						(87,7)	(87,7)
Impôt sur les bénéfices						(41,1)	(41,1)
Minoritaires et équivalences						(0,8)	(0,8)
Investissements	15,6	12,7	7,5	7,2	6,3		49,3
Frais de développement capitalisés	7,6	3,1	0,0	0,0	0,0		10,7
Actif total						5 685,9	5 685,9
Passif sectoriel	316,9	169,7	104,5	78,5	69,9		739,5

1

2

3

4

## ■ NOTE 27 - INFORMATIONS TRIMESTRIELLES – NON AUDITÉES

### a) Chiffre d'affaires trimestriel par zone d'origine – non audité

<i>(en millions d'euros)</i>	Legrand		
	1 <sup>er</sup> trimestre 2007	1 <sup>er</sup> trimestre 2006	1 <sup>er</sup> trimestre 2005
France	306,0	283,6	251,8
Italie	223,5	202,9	167,7
Autres pays d'Europe	198,7	180,5	140,6
USA/Canada	158,8	163,6	130,5
Reste du monde	145,7	110,0	75,0
<b>TOTAL</b>	<b>1 032,7</b>	<b>940,6</b>	<b>765,6</b>

<i>(en millions d'euros)</i>	Legrand		
	2 <sup>e</sup> trimestre 2007	2 <sup>e</sup> trimestre 2006	2 <sup>e</sup> trimestre 2005
France	310,9	284,9	257,5
Italie	206,0	191,5	165,5
Autres pays d'Europe	209,4	183,6	150,7
USA/Canada	168,0	176,8	158,6
Reste du monde	168,7	115,9	84,7
<b>TOTAL</b>	<b>1 063,0</b>	<b>952,7</b>	<b>817,0</b>

### b) Comptes de résultat trimestriels – non audités

<i>(en millions d'euros)</i>	Legrand		
	1 <sup>er</sup> trimestre 2007	1 <sup>er</sup> trimestre 2006	1 <sup>er</sup> trimestre 2005
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>1 032,7</b>	<b>940,6</b>	<b>765,6</b>
<b>Charges opérationnelles</b>			
Coût des ventes	(507,3)	(465,4)	(379,5)
Frais administratifs et commerciaux	(270,0)	(246,5)	(200,1)
Frais de recherche et développement	(54,8)	(60,5)	(58,8)
Autres produits (charges) opérationnels	(31,2)	(26,5)	(21,2)
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>	<b>169,4</b>	<b>141,7</b>	<b>106,0</b>
Charges financières	(38,1)	(53,0)	(53,6)
Produits financiers	9,6	6,4	6,5
Gains (pertes) de change	3,1	5,8	(11,9)
Perte sur extinction de dette	0,0	(109,0)	0,0
Charges financières (nettes)	(25,4)	(149,8)	(59,0)
Quote-part du résultat des entreprises associées	0,5	0,5	0,0
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔTS</b>	<b>144,5</b>	<b>(7,6)</b>	<b>47,0</b>
Impôts sur les résultats	(51,6)	(27,0)	(20,5)
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>92,9</b>	<b>(34,6)</b>	<b>26,5</b>
<b>Résultat net revenant à :</b>			
- Legrand	92,4	(35,3)	26,1
- Intérêts minoritaires	0,5	0,7	0,4

<i>(en millions d'euros)</i>	Legrand		
	2 <sup>e</sup> trimestre 2007	2 <sup>e</sup> trimestre 2006	2 <sup>e</sup> trimestre 2005
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>1 063,0</b>	<b>952,7</b>	<b>817,0</b>
<b>Charges opérationnelles</b>			
Coût des ventes	(526,7)	(474,4)	(417,5)
Frais administratifs et commerciaux	(276,0)	(249,7)	(213,9)
Frais de recherche et développement	(53,0)	(59,7)	(60,0)
Autres produits (charges) opérationnels	(32,2)	(27,6)	(18,4)
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>	<b>175,1</b>	<b>141,3</b>	<b>107,2</b>
Charges financières	(30,5)	(36,7)	(48,6)
Produits financiers	5,9	9,4	8,0
Gains (pertes) de change	5,3	15,9	(12,1)
Perte sur extinction de dette	0,0	0,0	0,0
Charges financières (nettes)	(19,3)	(11,4)	(52,7)
Quote-part du résultat des entreprises associées	0,1	0,0	0,4
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔTS</b>	<b>155,9</b>	<b>129,9</b>	<b>54,9</b>
Impôts sur les résultats	(52,7)	(30,7)	(20,6)
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>103,2</b>	<b>99,2</b>	<b>34,3</b>
<b>Résultat net revenant à :</b>			
- Legrand	<b>102,8</b>	<b>98,6</b>	<b>33,5</b>
- Intérêts minoritaires	<b>0,4</b>	<b>0,6</b>	<b>0,8</b>

## ■ NOTE 28 - ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

En juillet 2007, le Groupe a annoncé l'acquisition de Kontaktor, leader russe des disjoncteurs ouverts et des disjoncteurs boîtier moulé, sous réserve de l'accord des autorités compétentes.

Basé à Oulianovsk au sud-est de Moscou, Kontaktor a réalisé en 2006 un chiffre d'affaires de 35 millions d'euros et emploie plus de 2 400 personnes.

# 4 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Report des commissaires aux comptes

64

1

2

3

4

# Rapport des commissaires aux comptes

## Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2007

Aux actionnaires

Legrand  
128, avenue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny  
87000 Limoges

En notre qualité de commissaires aux comptes et en application de l'article L. 232-7 du Code de commerce, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés de la société Legrand, relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2007, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel ;

étant précisé que nous n'avons pas effectué de diligences sur les informations trimestrielles figurant dans la note 27.

Ces comptes semestriels consolidés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes professionnelles applicables en France. Un examen limité de comptes intermédiaires consiste à obtenir les informations estimées nécessaires, principalement auprès des personnes responsables des aspects comptables et financiers, et à mettre en œuvre des procédures analytiques ainsi que toute autre procédure appropriée. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit effectué selon les normes professionnelles applicables en France. Il ne permet donc pas d'obtenir l'assurance d'avoir identifié tous les points significatifs qui auraient pu l'être dans le cadre d'un audit et, de ce fait, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, la régularité et la sincérité des comptes semestriels consolidés et l'image fidèle qu'ils donnent du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport semestriel commentant les comptes semestriels consolidés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés.

Neuilly-sur-Seine, le 25 juillet 2007

Les commissaires aux comptes

**Deloitte & Associés**

Dominique Descours

**PricewaterhouseCoopers Audit**

Gérard Morin

1

2

3

4





Siège social  
128, avenue de Lattre de Tassigny  
87045 Limoges cedex  
France  
Tel.: + 33 (0) 5 55 06 87 87  
Fax: + 33 (0) 5 55 06 88 88

[www.legrandelectric.com](http://www.legrandelectric.com)